

La Médaille Militaire

N° 582 TRIMESTRIEL - MARS 2019 - LE NUMÉRO 1,50 € - www.snemmm.fr



Biodiversité : la faune française toujours plus menacée

(Voir pages 4 à 9)



page 12

**Il était une fois un cheval
qui savait compter**

page 16

**Témoignage :
la bande des six sergents**

page 18

**Une innovation du Service
de santé des armées**





**Jean
DENIZOT
6 – Nîmes**

Jean Denizot est né le 5 août 1936 à Jussey (70). Appelé sous les drapeaux le 6 novembre 1956, il rejoindra le Centre d'instruction du 7^e Régiment de Tirailleurs Algériens à Telerma. Il sera ensuite affecté à la 21^e Compagnie de Base à Bône le 7 mars 1957, puis rayé des contrôles le 31 décembre 1958. Le 11 août 1961, il fera son entrée à l'École de gendarmerie de Châtellerault. Au terme de sa formation, il intégrera l'Escadron 2/7 de Saint-Amand Montrond. De mars à août 1962, il séjournera à Ouargla dans le cadre du maintien de l'ordre. Il sera par après affecté à la Brigade d'Alzon (16 décembre 1968), puis à la Brigade et section de recherches de Nîmes (1^{er} décembre 1971). Nommé maréchal des logis-chef le 1^{er} juillet 1975, promu adjudant le 1^{er} juillet 1984, il servira à la Brigade d'Olonzac et à Marvejos (1^{er} novembre 1988), avant de prendre sa retraite le 6 juin 1989. Jean Denizot est titulaire du diplôme réservé à sa fonction (10 ans).

**Médaille Militaire,
croix du Combattant,
TRN.**



**Bernard
LEFEBVRE
958 – Saint-Omer**

Né le 30 avril 1947 à Rinxent (62) – EVDA novembre 1965 au GITDM de Fréjus, puis 7^e RIMa Fréjus – Entre en Gendarmerie en novembre 1968 – Après diverses affectations : BT Le Cateau / BMo Montreuil-sur-Mer / Bmo Hazebrouck / PA Boulogne-sur-Mer, termine sa carrière au grade de major, commandant la BMo de Dijon – Titulaire du diplôme réservé à sa fonction, porte le drapeau de la section depuis octobre 2014.

Médaille Militaire (1997).

**Lucien
MIESCH
272 – Sélestat**

Né le 6 novembre 1951, appelé sous les drapeaux de juin 1972 à juin 1973, Lucien Miesch effectuera son service militaire à la FATA 1^{re} région aérienne, BA de Metz Frescaty. Il intégrera ensuite l'École de gendarmerie de Chaumont le 2 avril 1974, puis sera affecté en GM à l'escadron 3/21 de Belfort. En juillet 1977, il rejoindra l'EGM 3/18 de Sélestat par convenance personnelle. Touché par la mobilité, sa carrière se poursuivra à l'EGM 21/7 de Strasbourg jusqu'à sa retraite, en octobre 2005. Il s'engagera ensuite dans la réserve opérationnelle et la quittera en décembre 2011 avec le grade d'adjudant. Lucien Miesch est porte-drapeau suppléant depuis 2013.

**Médaille Militaire,
croix du Combattant,
médaille de la Défense
Nationale,
MRN, médaille des Services
militaires volontaires.**



Particulièrement appréciée depuis de très nombreuses années, la rubrique « Honneur aux porte-drapeaux » nécessite d'être alimentée régulièrement. N'hésitez pas à me faire parvenir les portraits des porte-drapeaux qui ne seraient pas encore parus (texte rédigé sous Word + photo au format jpeg à adresser à revue@snemm.fr).

Dominique Dali

Sommaire

N° 582 – 116^e année – 1^{er} trimestre 2019 - Le numéro 1,50 € – www.snemm.fr



BIODIVERSITÉ : LA FAUNE FRANÇAISE MENACÉE P 4

La médaille militaire

Affiliée à la Fédération nationale André Maginot des anciens combattants • GR n° 113 • Tirage : 20 000 exemplaires • Directrice de la publication : Maryvonne Sayos • **Conceptrice-Rédactrice : Dominique Dali** • 36, rue de la Bienfaisance - 75008 Paris • Téléphone 01 45 22 82 95 • Fax 01 45 22 00 39 • www.snemm.fr • Abonnement annuel : 6,00 € • N° Commission paritaire 1022 A 07121 • Réalisation : Point 11 - 75012 Paris • Impression : Imprimerie Roto France - 77185 Lognes • Dépôt légal : mars 2019.

Nos bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
(fermés le samedi)
de 9h à 12h
et de 13h à 17h
(fermés de 12h à 13h)

Encart jeté sous film :
France Abonnements

- 2 — Les dernières infos
- 3 — Le mot de la présidente
- 4 — Biodiversité : la faune française toujours plus menacée
- 10 — Les médaillés vous informent
- 11 — L'Allemagne continue de verser des pensions à d'anciens collaborateurs, volontaires ou non, du régime nazi
- 12 — Il était une fois un cheval qui savait compter
- 14 — D'un kit à l'autre
- 16 — La bande des six sergents
- 18 — Une innovation du Service de santé des armées pour améliorer la sécurité des plongeurs militaires
- 20 — Notes de lecture
- 21 — Santé : 10 000 pas par jour... ou pas ?
- 22 — Renouvellement partiel du Conseil d'administration / Commission Discipline et Conciliation / Commission Vérification comptable : liste des postulants
- 24 — Infos pratiques
- 25 — Un médaillé d'exception : le colonel honoraire Jean Adias
- 29 — Paroles et Musique
- 30 — Décès
- 34 — Carnet – Médaillés à l'honneur – Errata
- 35 — Vie des UD et des sections
- 40 — Dons 2018
- 44 — **Bulletin d'adhésion – Contacts**



84^E CONGRÈS NATIONAL ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE EXTRAORDINAIRE PARIS – ÉCOLE MILITAIRE – 3 & 4 JUIN 2019

Lundi 3 juin 2019

8h30/9h45 : accueil et enregistrement des délégués nationaux, remise des boîtiers électroniques de vote (contre carte de sociétaire).

9h45/11h30

- Présentation du déroulement des travaux par Jean-Pierre Lemaire, responsable du protocole.
- Accueil et intervention de Geneviève Darrieussecq*, secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées.
- Intervention de l'huissier de justice pour validation du quorum.
- Ouverture du 84^e congrès national, allocution de bienvenue, instant de recueillement, présentation du rapport moral par Maryvonne Sayos, présidente générale.
- Présentation du rapport d'activité par Louis Lauseig, secrétaire général.
- Présentation du rapport d'activité et du bilan 2018 de la Résidence de la Médaille Militaire par son directeur, Florian Machefer.
- Présentation des bilans 2018 du Siège, des sections, des UD, et du bilan cumulé de la SNEMM par Edmond Dominati, trésorier général.

11h30/12h45 : déjeuner au mess de l'École Militaire

12h45/16h45

- Présentation des comptes 2018 consolidés (Siège, sections, UD, Résidence) et du budget prévisionnel 2019 par Edmond Dominati.
- Proposition d'augmentation des cotisations au 1^{er} janvier 2020.
- Présentation du rapport sur les comptes annuels par le commissaire aux comptes, Alain Guez.
- Appel à candidatures pour le renouvellement du Commissaire aux comptes, d'un suppléant - Élections.
- Présentation de la vie des structures par Dominique Deshayes et Roland Marcant ; des activités du service des Effectifs par Joël Davennes ; des activités du service de l'Entraide par Maryvonne Sayos ; des activités du service de la Chancellerie par Michel Dumas ; des legs par Jean-Pierre Lemaire ; des récompenses et abandons de traitements de la Médaille Militaire par Jean-Claude Maury ; des thématiques OPEX, CABAT, CNSD, ONAC/VG, Emploi et Reconversion par Robert

Gauthier ; des candidats à la fonction d'administrateur / à la Commission nationale de vérification comptable / à la Commission nationale de discipline et conciliation par Jean-Pierre Lemaire.

- Lecture des vœux, motions éventuelles et débats.
- Intervention de Maryvonne Sayos, puis libération des locaux.

Mardi 4 juin 2019

9h00 : ouverture des travaux.

Intervention de la Société PRAKTICE pour tests du système de votes électroniques en présence de l'huissier de justice.

9h15/11h30

- Vote des différents sujets exposés le lundi 3.
- Élection des candidats à la fonction d'administrateur – Résultats du 1^{er} tour (puis du 2^e si besoin) présentés par Jean-Pierre Lemaire.
- Élection des candidats à la Commission nationale de vérification comptable – Résultats selon même procédure.
- Élection des candidats à la Commission nationale de discipline et conciliation – Résultats selon même procédure.
- Clôture de la séance de travail du 84^e congrès national par Maryvonne Sayos

- Validation du quorum par l'huissier de justice.

- Ouverture de l'assemblée générale nationale extraordinaire par Maryvonne Sayos.

- Présentation des nouveaux statuts par Louis Lauseig – Votes des articles commentés.

11h30/12h45 : déjeuner au mess de l'École Militaire

12h45-16h30

- Présentation des nouveaux statuts par Louis Lauseig – Votes des articles commentés (Suite).
- Accueil et intervention du général d'armée Benoît Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur.
- Discours de clôture par Maryvonne Sayos, puis libération définitive des locaux.

**PORT DE LA MÉDAILLE MILITAIRE PENDANTE
OBLIGATOIRE**

*Sous réserve d'une réponse positive à l'invitation de la SNEMM.



Maryvonne SAYOS
Présidente générale



chers lecteurs,

Trois mois se sont écoulés depuis que je me suis adressée à vous à travers cette page.

Aujourd'hui, j'observe avec une certaine satisfaction que la majorité des sociétaires qui ont répondu à l'appel à candidatures lancé dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration est composée de tout nouveaux postulants. J'y vois le signe prometteur d'une intention d'apporter du sang neuf au fonctionnement de la SNEMM. S'impliquer dans une association telle que la nôtre consiste à « prendre le train en marche », mais dans le bon sens de la formule s'entend. C'est une démarche responsable qui doit absolument s'inscrire dans l'intérêt de notre Société, en respectant son passé et en contribuant un temps à son avenir. À tous ces « hommes de bonne volonté », je souhaite bonne chance et donne rendez-vous en juin prochain, lors du 84^e congrès national ! À noter que nous aurons l'honneur d'y accueillir le général d'armée Puga, grand chancelier de la Légion d'honneur, ainsi que Madame Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la Ministre des armées.

Au sujet de ce grand rassemblement, je tiens à préciser qu'un temps de parole sera donné à chaque représentant de section qui le souhaitera, afin qu'il puisse s'exprimer sur des sujets de fond destinés à être partagés. La communication, l'échange, sont des éléments incontournables de notre organisation. Sur ce point, je me fais toujours un plaisir d'être à l'écoute et disponible. Quoi de plus naturel qu'un simple coup de fil, cordial et chaleureux, pour résoudre un problème, renseigner, voire rassurer ?!

Dans un autre registre, l'information est tombée très récemment et je pense utile de vous la communiquer, elle vise la médaille nationale de Reconnaissance aux victimes du terrorisme : ce sont désormais les actes terroristes survenus depuis le 1^{er} janvier 1974 (et non plus le 1^{er} janvier 2006) qui sont concernés et, à ce titre, les gendarmes et les militaires ayant pris part à plusieurs événements, tels la tragédie d'Ouvéa, l'opération de libération des otages de l'Airbus à Marignane, l'attentat du Drakkar. Cette rétroactivité est évidemment extrêmement importante tant pour les hommes qui ont eu à participer à ces missions qu'à ceux qui y ont laissé leur vie.



Biodiversité : la faune française toujours plus menacée

Récemment publiée, l'édition 2018 des chiffres clefs de la biodiversité, recensés par le Commissariat général au développement durable en collaboration avec l'Agence Française pour la Biodiversité et l'Observatoire National de la Biodiversité, tire la sonnette d'alarme en annonçant le déclin de plus en plus massif de la faune française. Un nombre croissant d'espèces (animales autant que végétales, d'ailleurs) sont délibérément menacées de disparition dans l'Hexagone.

Avec ses territoires ultramarins et près de 11 millions de kilomètres carrés d'espace océanique placés sous sa juridiction, notre pays dispose du deuxième domaine maritime au monde et d'une palette géographique et bioclimatique extrêmement variée. Fort de ce privilège, il abrite environ 10 % de la biodiversité de la planète et recèle en particulier plus de 19 000 espèces endémiques (que l'on ne trouve nulle part ailleurs), dont 80 % outre-mer. Pourtant, et malgré la sensibilité aux urgences climatiques de Français toujours plus nombreux, cette biodiversité s'épuise inexorablement. La France figure ainsi parmi les dix pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées, avec près de 26 % d'entre elles en voie de disparition

ou éteintes. Un rang dont elle n'a réellement pas lieu de s'enorgueillir.

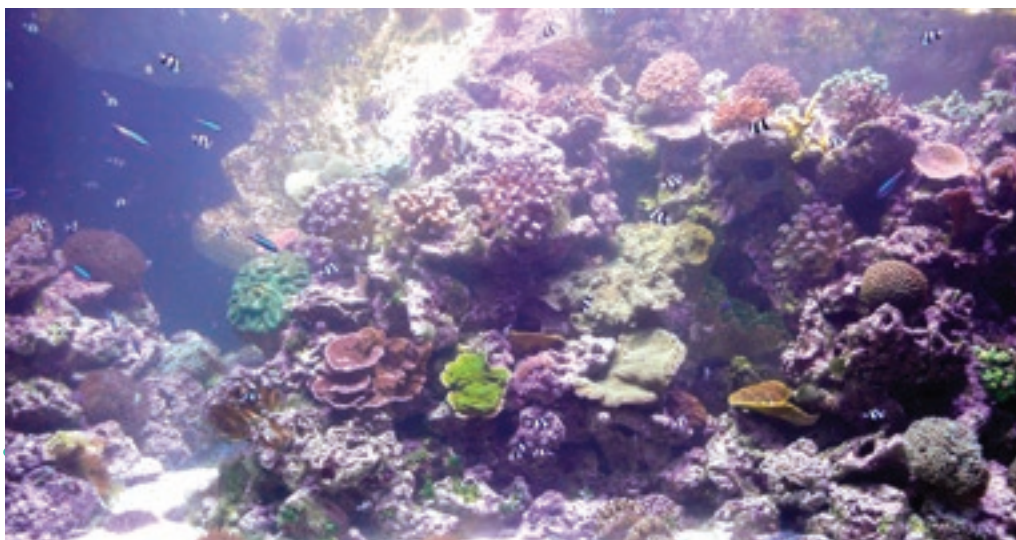
Pourquoi une telle catastrophe ? Les raisons sont juste simples et évidentes : la destruction de l'habitat naturel par l'Homme, la pollution, le réchauffement climatique (dont il est responsable et contre lequel il peine manifestement, pour des motifs divers et variés, à lutter en proportion de son impact) sont autant de facteurs qui participent à la réduction drastique des espèces. Si rien n'est fait au niveau gouvernemental, le cataclysme annoncé sera inévitable. Voyons cela de plus près...

La France compte un peu plus de 130 habitats dits naturels, comme les prairies de fauche, les marais, les falaises, les grottes, les chênaies, les dunes. En l'état actuel, 22 % seulement de ces zones sont dans un état sain et prospère, tandis que 35 % sont susceptibles de disparaître. Les oiseaux dits « spécialistes », c'est à dire nichant dans des endroits ciblés (forêts ou villes) et qui ont donc des exigences bien définies en termes de besoins naturels, sont un marqueur important de l'état des différents espaces. Ainsi, les oiseaux forestiers, qui ont fait l'objet d'une baisse de plus de 3 % depuis 1989, mais surtout les oiseaux agricoles, dont la population, elle, a diminué de 30 % en 15 ans.

Sur le banc des accusés : l'artificialisation et l'agriculture intensive figurent parmi les premières causes de perte de biodiversité en fragmentant et en détruisant les habitats naturels ; les pollutions diverses ainsi que la surexploitation des ressources naturelles (en particulier marines) exercent aussi de fortes pressions sur les milieux et les espèces ; également, nous venons de



Le printemps qui s'annonce risque fort d'être silencieux, tant les oiseaux des champs disparaissent à une allure vertigineuse. Les populations d'alouettes des champs (photo) et de perdrix grises, notamment, sont en déclin spectaculaire : la première a diminué pratiquement de moitié et la seconde de 95 % en raison de l'intensification des pratiques agricoles !



Les récifs coralliens sont dégradés par une accumulation de contraintes résultant des activités humaines. Acidification et réchauffement des océans, surpêche, développement côtier et... crèmes solaires, voici, entre autres, les responsables.

l'évoquer, les effets directs et indirects du changement climatique (modification des conditions de température et de pluviométrie) représentent une menace croissante. Les auteurs du rapport 2018 d'insister sur la responsabilité particulière de la France dans ces préjudices infligés aux écosystèmes. Autre cause majeure, dont nous n'avons pas toujours conscience et qui pourtant a une lourde incidence : l'augmentation des échanges, commerciaux ou non, qui facilite la dissémination d'espèces exotiques envahissantes. Le ragondin ou le frelon d'Asie en sont deux exemples spécialement saillants.

Introduits volontairement ou non, ils sont quoi qu'il en soit le fait de l'Homme et sont à l'origine de nombreux dégâts irréversibles sur notre biodiversité locale.

Le processus est assez comparable en ce qui concerne les coraux. Les récifs coralliens font partie des écosystèmes les plus complexes en raison de la grande richesse de la biodiversité qu'ils abritent. S'ils disparaissent à cause des activités humaines (tourisme de masse, pollutions, pêche...) et du réchauffement climatique (acidification des océans, augmentation de la température de

La tradition a bon dos

La France héberge 10 % de la biodiversité mondiale, mais elle est également l'un des 10 pays possédant le plus d'espèces menacées au monde. Notre pays accuse notamment une chute de 30 % de ses oiseaux agricoles dont la deuxième cause d'extinction est la chasse. Des actions sont menées par les autorités et diverses organisations dans l'intention de résultats visibles en termes de repopulation. Il est permis d'en douter lorsque l'on observe qu'en décembre dernier le Conseil d'État a validé le maintien de la chasse à la glu dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse.

Coup de théâtre le 25 février 2019 : la plus haute instance administrative a fait machine arrière en invalidant les arrêtés du 27 juillet 2017 qui fixaient les quotas de piégeage à la glu pour la saison de chasse 2017-2018. Dans le détail, le juge a considéré que ces arrêtés auraient dû faire l'objet d'une consultation publique. Une action qu'a menée le ministère de la Transition écologique pour la saison en cours et qui a débouché sur un résultat sans appel : 90 % des participants se sont prononcés contre cette pratique barbare et d'un autre âge ! Cela ne fera pas renaître tous ces oiseaux qui se sont cruellement éteints

dans l'enfer de la glu et les émanations toxiques des solvants, mais voici un avis éloquent qui fait jurisprudence.

Pour rappel, les grives et les merles sont les principales victimes de cette méthode dite « traditionnelle » consistant à capturer les oiseaux avec de la glu déposée sur des baguettes ou des branches. Elles ne sont toutefois pas les seules puisque d'autres espèces, pourtant protégées, se font aussi piéger. La France est le seul pays d'Europe à encore accepter cette monstruosité. À défaut de mieux, et si nous interdisions la glu ?!





Pesticides, pollution lumineuse, destruction des cavités souterraines, fréquentation du milieu souterrain, traitement des charpentes, mortalité routière, vandalisme..., les effectifs de chauves-souris, mammifères insectivores, ont diminué de près de 40 % en métropole en dix ans.

l'eau...), ils sont également menacés par des phénomènes naturels (cyclones, prolifération d'algues) qui ont eux aussi quelque chose à voir avec la patte nuisible de l'Homme. Le suivi des différentes espèces de coraux constructeurs de récifs permet de mesurer l'état de santé de cet écosystème dans sa globalité. À noter que la France abrite 10 % des récifs coralliens mondiaux. Avec 55 000 km² répartis au sein de dix collectivités d'outre-mer tropicales (Guadeloupe, Martinique, Mayotte, La Réunion, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Wallis-et-Futuna et les îles Éparses), elle se situe au 4^e rang mondial. Autant dire que là encore sa responsabilité est d'une importance capitale.

Plus qu'un long discours, poursuivons avec quelques chiffres qui devraient en appeler à nos consciences. Il convient de dire auparavant que la préoccupation à l'égard de la biodiversité reste toujours plus forte chez les jeunes générations. On observe ainsi que les moins de 25 ans expriment deux fois plus d'inquiétude vis-à-vis des menaces qui pèsent sur la faune et la flore (33 %) que les personnes âgées de 70 ans et plus (16 %).

65758, c'est le nombre d'hectares artificialisés, chaque année, entre 2006 et 2015.

Les surfaces artificialisées désignent toute surface soustraite de son état naturel, forestier ou agricole. Elles comprennent les sols bâtis (habitations, bureaux, usines,

L'eutrophisation consiste en l'asphyxie d'un milieu aquatique liée à un apport excessif de substances nutritives, en particulier le phosphore (contenu dans les phosphates présents dans les détergents, les déjections humaines, les déchets et additifs alimentaires) et l'azote (contenu dans l'ammonium et les nitrates présents dans les engrais). Cette surabondance provoquée des algues, qui consomment tout l'oxygène nécessaire à la vie des écosystèmes, perturbe les équilibres biologiques, entraînant la mort de la faune et de la flore.



bâtiments agricoles...), les sols revêtus ou stabilisés (routes, ronds-points, voies ferrées, parking...) et d'autres espaces fortement modelés par les activités humaines (carrières, décharges, chantiers, espaces verts urbains, équipements sportifs...).

16 obstacles à l'écoulement pour 100 kilomètres de cours d'eau en 2018.

La construction de seuils et de barrages dans les rivières a permis de produire de l'énergie, de rendre navigables certains de leurs tronçons, de développer des activités touristiques ou encore d'effectuer des prélèvements d'eau pour la consommation ou l'irrigation. Néanmoins, ces ouvrages entravent la continuité écologique des cours d'eau en modifiant leurs caractéristiques hydrologiques, physico-chimiques et morphologiques. La présence de ces obstacles a également des répercussions sur le milieu naturel, la faune et la flore : eutrophisation (voir photo), diminution de la teneur en oxygène, frein à la mobilité des espèces migratrices.

26% des espèces évaluées sont éteintes ou menacées en France (avril 2018).

La Liste rouge nationale*, dont l'élaboration est coordonnée par le Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature et par le Muséum national d'histoire naturelle, évalue le risque de disparition des espèces à l'échelle du territoire français. 5 073 espèces ont jusqu'à maintenant fait l'objet d'une évaluation, soit moins de 3% des espèces connues en France métropolitaine et ultramarine. La proportion d'espèces éteintes ou classées dans les catégories « En danger critique », « En danger » et « Vulnérable » de cette liste permet de suivre l'évolution du degré de menace pesant sur les espèces. En l'état actuel des connaissances, 26% des espèces évaluées présentent un risque de disparition au niveau français, ou ont déjà disparu. Ce risque est nettement plus élevé dans les outre-mer insulaires (40%) par rapport à la métropole (22%).



Généralement caricaturé comme un animal cruel et sans pitié, bien souvent considéré comme inutile, le loup est en fait craintif et discret. Le conflit Homme-loup est très ancien et compliqué. Le propos n'est pas de nier les dommages occasionnés aux éleveurs, mais d'aborder cette problématique autrement que de façon arbitraire et inefficace, sans a priori, sans pression des lobbies, sans vue à court terme.

5,5% du territoire abrite au moins un grand prédateur en 2017.

Le meilleur moyen de réguler des populations invasives est de conserver leurs prédateurs. Jadis présents partout en France avant d'être éradiqués, l'ours brun et le loup gris, en particulier, participaient à l'équilibre des écosystèmes en régulant notamment les effectifs des grands herbivores. Leur aire d'évolution s'est fortement réduite du fait de la chasse, de la destruction de leurs habitats et de la raréfaction de leurs ressources alimentaires. Plus globalement, la France est loin d'accepter l'idée d'une coexistence pacifique avec ses espèces sauvages. Précision toutefois : si le grand public y est largement favorable, ce sont les éleveurs et les chasseurs qui se refusent à cette forme de copropriété. Précision encore : la question de l'ours est moindre en comparaison de celle, ancestrale, du loup. Le premier ne « disperse » pas, tandis que le second, en conquérant opportuniste, part à la recherche de nouveaux territoires.

Est-ce bien cela que nous voulons ?

Le vison d'Europe, le lynx boréal, le bouquetin ibérique, le mouflon d'Arménie, la grande noctule (chauve-souris), le cachalot, le globicéphale noir, la bécassine des marais, le bruant ortolan, la pie-grièche à poitrine rose, le gypaète barbu, la grenouille des champs, la tortue d'Hermann... Voici quelques exemples, parmi beaucoup d'autres, d'animaux menacés de disparition en France. Au total, plus d'un quart (26%) des espèces évaluées risquent d'être purement et simplement rayées de la carte, notamment en outre-mer.

Lu dans la Presse : « Alors que le sort de l'humanité, intimement lié à ceux de la biodiversité sauvage, des milieux naturels et du climat, prend sérieusement l'eau, le paquebot se pense insubmersible, filant à toute vapeur vers l'iceberg tel le funeste Titanic ».



Les études sur le déclin des abeilles se suivent et se ressemblent

En France, une nouvelle étude – à laquelle 14 000 apiculteurs ont répondu – vient d'être publiée. Elle révèle un taux de mortalité des abeilles de 30 % cet hiver. Un taux évidemment extrêmement alarmant, longtemps sous-estimé par le ministère de l'Agriculture, mais que les professionnels du secteur connaissaient. Ils dénoncent l'usage des pesticides, responsables de cette hécatombe, et notamment les néonicotinoïdes qui s'attaquent au système nerveux des insectes. Les effets de leur interdiction, depuis septembre dernier, ne seront malheureusement pas perceptibles avant deux ans (durée de rémanence de ces toxiques dans la terre).

Bonne nouvelle : sans compter son nombre de feuilles, le trèfle pourrait porter chance aux abeilles sauvages

L'idée a germé dans la tête de « Natur Miel », un groupement réunissant 6 apiculteurs indépendants dans le sud de la Haute-Garonne : permettre aux particuliers de contribuer à la survie des abeilles sauvages en leur offrant des graines de trèfle contre une enveloppe timbrée. L'opération s'est terminée le 17 mars, mais il est bien sûr toujours possible de se procurer un sachet de graines dans le commerce et de les planter au jardin, sur la pelouse ou en pot. Pourquoi du trèfle ? Parce que c'est une plante riche en nectar et en pollen, qui fleurit tout l'été et peut donc permettre aux insectes de se nourrir durant toute la saison. Un moyen de soutenir l'espèce en favorisant sa reproduction !

« On va le réguler », ces propos tenus par le chef de l'État lors du récent Salon de l'agriculture sont regrettables, tant il est vrai que l'on sait depuis longtemps que la régulation ou la destruction du loup n'a que peu d'effet sur son comportement. Il semblerait, bien au contraire, que ces méthodes favorisent l'éclatement des meutes et la dispersion de l'animal. En vérité, des problèmes compliqués ne peuvent se résoudre simplement. Le loup ne doit pas être vu comme cette bête à abattre à la réputation diabolique. Comme l'ours, comme le lynx (dont la viabilité est également menacée en France), il est une réalité indispensable à la bonne santé de notre écosystème. Les solutions à apporter aux craintes des éleveurs doivent en passer par une remise en question des méthodes créées encore une fois contre-nature par l'Homme. « *Le nombre actuel – 360 loups, bientôt sans doute 400 – est encore insuffisant, et nous visons au moins 500 avant la fin du quinquennat, conformément à nos engagements pour la biodiversité* », avait dit l'ex ministre de la Transition écologique Nicolas Hulot en janvier 2018.

2 par jour, c'est le nombre de nouvelles espèces découvertes par la science en France (52 % d'insectes ; 90 % outre-mer).

Mince consolation. Les insectes, c'est vrai, nous ne nous y sommes par encore attardés. Lorsque l'on parle de perte de biodiversité, le sort des grands animaux capte plus spontanément l'attention, en effet. Les insectes sont pourtant d'une importance vitale pour les écosystèmes planétaires ; ce sont eux qui sont à l'origine de la pollinisation des cultures, eux également dont les volatiles granivores ont besoin (les oiseaux des villes et ceux des champs, la poule pour ses poussins...). 5 % des sortes de plantes que nous consommons sont liées à la pollinisation : les fruits, les amandes, le colza, le tournesol, les pommes, les courgettes, le potiron, le café, le miel... Alors, que sont ces découvertes au regard de la moitié des espèces d'insectes qui ont pris le chemin de l'extinction ?

La biodiversité, c'est le tissu vivant de notre planète, composé de l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...).



Depuis trente ans, la biomasse totale des insectes diminue de 2,5 % par an. Leur taux d'extinction est huit fois plus rapide que celui des mammifères, des oiseaux et des reptiles.

(Même avec ses ailes brillamment colorées, le papillon est bien un insecte, en l'occurrence de la famille des lépidoptères, qui signifie « ailes couvertes d'écailles »).

Nous autres, humains, appartenons à une espèce (*Homo sapiens*) qui constitue l'une des fibres de ce précieux tissu. Préserver la biodiversité, c'est aussi nous préserver. Si le constat est alarmant, les chiffres peuvent parfois être chargés d'espoir : 86 % des Français souhaitent l'an passé que la biodiversité devienne une cause nationale. Ne dit-on pas que l'espoir naît de la crainte

du lendemain ? Du 29 avril au 4 mai, la France accueillera la 7^e session plénière de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les systèmes écosystémiques. Objectif : l'élaboration d'un futur cadre mondial pour la biodiversité après 2020. ★

Dominique Dali

* <https://uicn.fr/liste-rouge-france/>

Champagne Premier cru **CHAMPAGNE A. BAGNOST**

30, rue du Général de Gaulle - 51530 Pierry

☎ 03 26 54 04 22 - Fax: 09 70 61 07 43

champagnebagnost@orange.fr

Tarifs TTC valables du 1^{er} mars 2019 au 30 septembre 2019

BOUTEILLE:	T.T.C.
CUVÉE DES COLLECTIONNEURS (capsule série numérotée limitée)	12,70 €
CUVÉE SÉLECTION	13,90 €
CUVÉE ROSÉ Premier Cru	14,90 €
CUVÉE BLANC DE BLANCS Grand Cru MILLÉSIMÉ	15,60 €
CUVÉE PRESTIGE Premier Cru	16,10 €
CUVÉE BLANC DE NOIRS Premier Cru MILLÉSIMÉ	17,10 €
RATAFIA (apéritif champenois)	9,00 €
DEMI:	
CUVÉE SÉLECTION	7,45 €
MAGNUM:	
CUVÉE SÉLECTION	29,85 €
CUVÉE ROSÉ Premier Cru	32,10 €
JÉROBOAM (contenance 4 bouteilles) :	
CUVÉE SÉLECTION	95,50 €

Ces vins sont dosés BRUT, possibilité de doser en DEMI-SEC la cuvée initiale et la cuvée Sélection. LE COLISAGE EXISTE EN 6 BOUTEILLES ET EN 12 DEMI-BOUTEILLES.

Franco de port en France continentale à partir de 60 bouteilles

Frais de port : forfait de 28 €, 1 à 12 bouteilles
forfait de 30 €, 13 à 24 bouteilles
de 25 à 59 bouteilles : 1,40 €
par bouteille, prix à l'unité

(2 demies = 1 bouteille et 1 magnum = 2 bouteilles).

Remise de 0,40 € par bouteille prise en nos celliers
(sauf magnum, ratafia et jéroboam).

**Nous vous conseillons de contrôler
les colis en présence du transporteur.**

**La maison est ouverte tous les jours (sur rendez-vous)
sauf le dimanche**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

LES MÉDAILLÉS VOUS INFORMENT

9 DATES POUR LA TOURNÉE UNISSON 2019 AU PROFIT DES BLESSÉS DES ARMÉES



La tournée Unisson 2019 est sur les rails, avec pour thème « Terres de légendes ». Après le concert donné le 1^{er} mars à Nogent-le-Rotrou (28), 8 prestations musicales seront proposées au fil de l'année :

Avril : La Flèche (72) – Mai : Saint-Lô (50) – Octobre : Pontivy (56) et Bourges (18) – Novembre : Châteaubriant (44), Angers (49) et Évron (53) – Décembre : Flers (61).

Renseignements auprès des Offices de tourisme de vos régions.

« PICASSO ET LA GUERRE »

Musée de l'armée, du 5 avril au 28 juillet 2019



Les conflits armés ont ponctué l'existence de celui qui, Espagnol résidant en France de 1901 à son décès en 1973, n'a paradoxalement jamais participé activement à une guerre. Libéré de l'obligation de service militaire et jamais engagé en tant que soldat, Picasso a vécu les guerres du 20^e siècle en tant que civil. Tout au long de sa vie, il en a été le témoin. De la guerre d'indépendance cubaine à celle du Vietnam..., comment la guerre et ses motifs ont-ils traversé son œuvre ?

Musée de l'armée

129 rue de Grenelle 75007 Paris

Tous les jours de 10h à 18h (sauf le 1^{er} mai) –

Entrée : 12 € (gratuit pour les moins de 18 ans).

EN 2019, LA GENDARMERIE FÊTERA DEUX ANNIVERSAIRES

2019..., l'École des officiers de la gendarmerie nationale a cent ans. C'est en effet par un décret du 31 décembre 1918 que l'E.OGN a été créée. D'abord installée rue d'Anjou à Versailles, ce n'est qu'au 1^{er} octobre 1945 qu'elle s'est implantée définitivement au quartier Augereau de la caserne militaire de Melun. 2019, c'est aussi l'anniversaire des dix ans du rattachement de la Gendarmerie au ministère de l'Intérieur. Un grand colloque sur le sujet devrait avoir lieu en avril.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr



« DES ANIMAUX ET DES GENDARMES »

Musée de la gendarmerie nationale, depuis le 1^{er} février et jusqu'au 16 septembre 2019

Mission première : lorsque les animaux constituent une menace, les gendarmes ont pour tâche de protéger la population. À l'inverse, ils ont tout autant pour mission d'intervenir lorsque des animaux sont eux-mêmes en danger (maltraitance, braconnage, trafics...). Ils sont également amenés à travailler avec des animaux qui deviennent alors leurs auxiliaires. On pense, bien sûr, aux chevaux et aux chiens, mais ça n'est pas tout. Cette exposition vous en dira plus...

Musée de la gendarmerie nationale

1/3 rue Émile Leclerc 77000 Melun

Ouvert du lundi au dimanche (sauf le mardi)

de 10h à 17h30 du 1^{er} octobre au 31 mars,

de 10h à 18h du 1^{er} avril au 30 septembre –

Entrée : plein tarif 7 € / tarif réduit 5 € /

Exposition temporaire : 3 €.

www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/musee

LE NOUVEAU MUSÉE DE LA LIBÉRATION DE PARIS – MUSÉE DU GÉNÉRAL LECLERC – MUSÉE JEAN MOULIN OUVRIRA SES PORTES EN AOÛT PROCHAIN



Situé sur une dalle au-dessus de la gare Montparnasse (Paris 15^e), le musée originel souffrait d'un manque de visibilité et d'accessibilité. Suite à la décision prise en 2015 par la Ville de Paris de le transférer place Denfert-Rochereau (Paris 14^e), les travaux ont été lancés en mai 2017 et

seront terminés en mai prochain. La réinstallation des œuvres se déroulera en juin et juillet pour une inauguration prévue le 25 août, à l'occasion du 75^e anniversaire de la libération de Paris. C'est en effet sur cette place que la 2^e DB du général Leclerc est arrivée depuis la porte d'Orléans, en direction de son poste de commandement, gare Montparnasse. Le nouveau site s'étendra sur 2500 m², dont 660 destinés aux collections permanentes, 140 aux expositions temporaires et 160 au centre de documentation. Les différentes salles évoqueront la défaite de 1940, l'Occupation, la résistance intérieure puis les dunes de Libye, où la 2^e DB a combattu, tandis qu'à 20 mètres sous terre le PC du colonel Rol-Tanguy, chef des FFI, sera ouvert au public pour la première fois. Les chemins de câbles, les groupes électrogènes, la porte blindée et étanche pour protéger des gaz toxiques, le cyclogénérateur, pour filtrer l'air en cas de bombardement... tout est d'époque dans cet abri de défense passive (photo). Pour profiter de cette expérience en immersion totale, les visiteurs pourront enfiler un casque de réalité augmentée et ainsi revivre l'ambiance.

L'Allemagne continue de verser des pensions à d'anciens collaborateurs, volontaires ou non, du régime nazi

Ils sont, semble-t-il, 2 033 dans le monde, les trois quarts en Europe dont 54 en France, tous bénéficiaires d'une pension pour leur action au sein du régime nazi. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ces anciens collaborateurs ou enrôlés de force ont perçu de la part de l'Allemagne un versement mensuel pouvant aller jusqu'à 1 300 euros. Voilà qui a de quoi sérieusement surprendre...

Cette gratification controversée remonte à une loi allemande de 1951 prévoyant le versement d'une indemnité en faveur des victimes de guerre allemandes. Seules les personnes touchées par une invalidité et qui n'avaient pas été condamnées pour crimes de guerre étaient censées pouvoir y prétendre. Oui, mais voilà..., dans cette période d'après-guerre les choses étaient encore floues. On ne savait pas trop qui avait fait quoi et on ne vérifiait pas avec le même sérieux que par la suite. Ainsi, des personnes ayant potentiellement commis des crimes de guerre non encore jugés à l'époque pouvaient être éligibles à cette pension. Voici donc comment d'anciens nazis ou collaborateurs étrangers du régime d'Hitler et des personnes enrôlées de force, bien que les ex-membres de la SS en soient exclus comme toute personne condamnée pour crimes de guerre, en ont été – voire en sont toujours – bénéficiaires.

Depuis 2008, une loi permet bien aux Länder (États régionaux allemands) qui versent ces retraites de les suspendre, mais cette possibilité a été peu utilisée : 99 retraités se sont vu retirer ce « bonus », selon des données de 2017 du ministère allemand du Travail. Pourquoi si peu, et pourquoi finalement l'État allemand continue-t-il à verser cette pension ? Ceci semble tenir à la complexité administrative de la



fondation de « l'Allemagne, année zéro » (fin du nazisme, début d'une Allemagne nouvelle) au-delà de laquelle des décrets pris par le III^e Reich ont pu subsister et passer outre le projet fédéraliste.

C'est la Belgique qui a été la première pointée du doigt par le quotidien flamand *De Morgen* qui a révélé le 12 février dernier l'attribution de cette prime pour « fidélité, loyauté et obéissance », promise par Hitler en 1941. La nouvelle n'a pas tardé à susciter de vives réactions, et des députés belges ont dans la foulée voté une résolution visant à mettre fin au versement de pensions d'invalidité à 18 anciens combattants belges ayant collaboré en 1939-1945 avec le régime nazi.

En l'occurrence, ce privilège n'est pas que belge. En Europe, 1 532 personnes perçoivent cette pension, dont 573 dans la seule Pologne, le pays le plus représenté. Suivent la Slovaquie (184), l'Autriche (101), la République tchèque (94), la Croatie (71), la France (54), la Hongrie (48), la Grande-Bretagne (34). On trouve aussi des bénéficiaires en Afrique du Sud (9) et en Namibie (4). On en compte également 250 aux États-Unis et 121 au Canada, 18 au Brésil et 8 en Argentine. L'Asie n'est pas en reste, avec une

trentaine d'allocataires dont 12 en Thaïlande. Ce tour du monde d'un genre suspect s'arrête en Australie où ils sont 44 pensionnaires.

Le montant total de cette prestation pour le moins discutable atteint chaque mois 787 740 euros. Combien de personnes au total ont pu la percevoir depuis sa création ? Le gouvernement allemand affirme ne pas le savoir. Invoquant la protection de la vie privée, il refuse de communiquer sur l'identité et le profil des destinataires. Quant à sa suppression, le ministère du Travail et des Affaires sociales précise qu'elle n'est pas à l'ordre du jour. Pour sa part, la France, où l'Occupation, la collaboration ou l'enrôlement de force de soldats et de civils demeurent dans bien des mémoires, a tenté d'en apprendre davantage sur le contexte du versement de cette pension dont elle n'avait pas connaissance sur son sol. Les autorités allemandes de s'en tenir à lui répondre qu'il n'y a aucun collaborateur volontaire parmi les pensionnaires.

En conclusion, près de 75 ans après, un système qui suit des prescriptions strictement juridiques et perdure aujourd'hui sous le sceau de l'immoralité. Est-il besoin d'ajouter que ces revenus échappent au fisc ? ★

D. D.

Il était une fois un cheval qui savait compter

À la fin du 19^e siècle, un professeur de mathématiques allemand nommé Wilhelm von Osten voulut prouver que l'intelligence animale était bien supérieure à ce qu'imaginaient les hommes. Pour tester son hypothèse, il entreprit d'enseigner cette matière à un groupe d'étudiants composé d'un chat, d'un ours, et d'un cheval !...

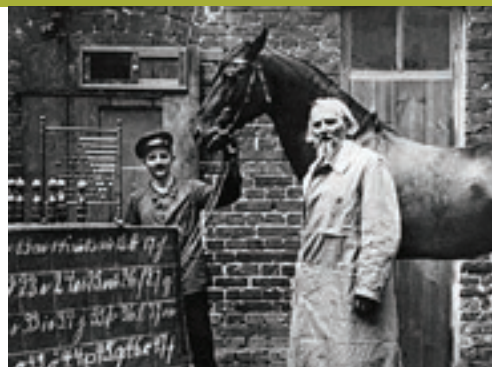
Si chat et ours demeurèrent rigoureusement indifférents aux équations que leur prof' leur présentait méthodiquement, le cheval, pour sa part, fit preuve de compétences pour le moins surprenantes. Ainsi, lorsque von Osten écrivait un chiffre au tableau noir, il était capable de le reproduire en tapant du sabot le nombre de coups correspondants. Avec un peu d'apprentissage, il parvint même à résoudre des problèmes élémentaires tels que des fractions ou des racines carrées. Le cheval en question, un bel étalon russe, s'appelait Hans et il allait devenir l'un des phénomènes les plus célèbres de l'histoire de la science.



Afin de rejeter des suspicions de tricheries, on fit porter des œillères à Hans.

À partir de 1891, von Osten commença à exhiber l'animal à travers toute l'Allemagne pour faire la démonstration de ses aptitudes. Rebaptisé « Hans le malin », le cheval réunissait des foules toujours plus nombreuses lors de représentations gratuites. Outre ses dons de calculateur, il était capable de lire et d'épeler des mots en tapant par exemple un coup pour A, deux coups pour B, et ainsi de suite. Ce talent lui permettait de répondre à des questions simples, de donner le jour de la semaine, ou bien d'épeler le nom de personnes qu'il connaissait. Quand bien même il pouvait lui arriver de se tromper, Hans donnait des réponses exactes dans la grande majorité des cas. L'on estimait que ses capacités étaient comparables à celles d'un adolescent de 14 ans. L'animal pensant devint si populaire que même le *New York Times* en fit sa une. C'est dire !

À ce stade, un comité d'une quinzaine de scientifiques, très officiellement nommé « Commission Hans », fut constitué le 11 septembre 1904 par le ministère prussien de la Culture pour tenter d'élucider d'une façon ou d'une autre cette étrange affaire. Le groupe entreprit une longue série d'expérimentations



Le professeur von Osten et son élève Hans.

qui, contre toute attente, ne débouchèrent sur aucune supercherie. En l'occurrence, le cheval répondait correctement même lorsque son maître n'était pas à ses côtés. Les spécialistes de conclure que, décidément, ses facultés étaient on ne peut plus authentiques. Le sujet fut alors confié à un jeune psychologue du nom d'Oskar Pfungst, qui décida d'aborder le mystère sous un angle différent.

Pour abriter ses expériences Pfungst déploya une grande toile de tente, ce qui eut pour effet de supprimer les stimuli visuels extérieurs. Il prépara une longue liste de questions et fit l'inventaire de tous les éléments susceptibles d'influencer l'animal. Comme à son habitude, Hans répondit correctement aux questions posées par von Osten, ainsi qu'à celles de quelques



Au-delà de spectateurs stupéfaits, Hans a acquis une telle célébrité dans le milieu de la recherche psychologique que l'on parle encore couramment de « paralogisme de Hans le malin ». Autrement dit un raisonnement que proscrire la logique, en l'occurrence une conséquence qui paraît découler d'un principe vrai et qui n'en découle pas.

*lim $\frac{a_n}{b_n} = \frac{a}{b}$
n → ∞*



Une observation approfondie permettra de conclure que si l'interrogateur incline la tête, Hans commence à frapper du sabot ; s'il la redresse, Hans s'arrête ; et plus la tête du questionneur est penchée, plus Hans frappe vite. L'analyse permettra également de constater que le cheval utilise d'autres informations, telles que la dilatation des pupilles ou des narines de celui qui l'interroge, et des indices auditifs.

autres interrogateurs. Pfungst fit alors deux découvertes capitales : lorsque ces personnes s'éloignaient du cheval pour poser leurs questions, ce dernier faisait davantage d'erreurs. Et lorsqu'elles ignoraient la réponse à la question qu'elles lui avaient posée, Hans se trompait pratiquement à chaque fois. De la même façon, quand Hans ne pouvait pas voir clairement ses questionneurs, son taux d'erreur augmentait considérablement. Eurêka ! Pfungst comprit alors que la clé ne venait pas du cheval, mais des humains : inconsciemment, ceux-ci modifiaient leur posture et l'expression de leur visage à mesure que les coups de Hans s'approchaient de la bonne réponse. À l'instant où le résultat attendu était atteint, la tension des expérimentateurs disparaissait, ce qu'Hans percevait à travers des signaux subtils manifestés involontairement par les questionneurs. En résumé, Hans n'y connaissait rien en maths, mais il faisait preuve d'une sensibilité aigüe au langage corporel inconscient.

Dans les années qui suivirent, on découvrit que de nombreux animaux étaient capables de « lire » leurs maîtres de la même manière. Aujourd'hui, en psychologie l'effet « Hans le malin » définit les indices involontaires que l'on peut donner aux autres à travers notre langage corporel. Avec un peu d'entraînement, certains peuvent détecter ces signaux avec presque autant d'acuité qu'un animal (comme les mentalistes, qui exploitent ces messages inconscients pour donner l'illusion de pouvoirs psychiques).

Concernant Wilhelm von Osten, c'est en toute bonne foi qu'il défendit l'intelligence conceptuelle de son cheval. Ses certitudes vacillèrent après la publication des travaux de Pfungst, et il en voulut très fort au psychologue comme à l'animal. Considérant que ce dernier l'avait trompé, il le céda à la veille de sa mort (1909) à Karl Krall, un ami qui s'était beaucoup intéressé au cheval malgré le rapport du comité. Krall acheta deux

autres étalons (arabes ceux-ci), Mohammed et Zarif, et commença à les entraîner à la manière de von Osten avec Hans. En deux semaines, Mohammed savait résoudre une addition et une soustraction. Il distinguait les dizaines des unités en frappant les premières de son pied droit et les secondes de son pied gauche. À la fin de la troisième semaine, il faisait une multiplication et une division et, au bout de quatre mois, il savait extraire des racines carrées et cubiques. Krall conçut ensuite une table avec des lettres et des nombres et Mohammed fut bientôt capable d'épeler et de lire.



Karl Krall entouré de Mohamed et Zarif. Bien des énigmes du comportement animal sont troublantes. Encore aujourd'hui, on ignore la manière exacte qui permettait à Hans et ces deux autres chevaux de réagir à des communications quasi imperceptibles.

Zarif, de son côté, apprenait plus lentement, mais il put finalement accomplir presque tout ce que faisait Mohammed. Quant à Hans, après avoir renoué avec une certaine gloire auprès des foules époustouffées, il fut jugé trop âgé, et certainement las de ses exhibitions, et fut relégué à l'écurie par son propriétaire. Bien que le « phénomène Hans le Malin » soit passé à la postérité en psychologie, soulignant l'étonnante capacité de réagir à des communications quasi imperceptibles, Hans n'a pas connu une fin à la mesure du rôle qu'il a joué dans ces découvertes. Les détails de sa mort restent imprécis, mais il semble que Hans, mobilisé en 1914, ait été tué au cours d'une action militaire en 1916. Et, s'il fallait aller au bout de l'histoire, il se raconte qu'il aurait été consommé par des soldats affamés. ★

D. D.

La communication non-verbale, ou le détecteur de mensonges

Les humains ont développé le langage oral et pensent à tort utiliser principalement des mots pour s'exprimer entre eux. En fait, le langage non-verbal reste essentiel. 55 % des informations que nous transmettons sont non-verbales. Pour le reste, la communication en passe à 38 % par la voix et uniquement à 7 % par les mots.

D'un kit à l'autre

Le rituel du soir des soldats français déployés au milieu du désert saharo-sahélien (notamment dans le cadre de l'opération Barkhane) est immuable : organisation de la défense, entretien des véhicules et de l'armement, repas en ration de combat, préparation du couchage, toilette corporelle, et c'est à cet instant que les choses se corsent...

Après une journée passée à crapahuter, une bonne douche vous transporte toujours au paradis, à la différence qu'en plein milieu des sables on peut attendre longtemps la prochaine averse avec son savon à la main ! Eurêka, le nouveau kit d'hygiène est arrivé !

Auparavant, le système D était la règle : une bouteille d'1,5 litre d'eau conservée à cet effet. Les moins parcimonieux allaient jusqu'à deux bouteilles. Ô sacrilège ! Autre option, le déploiement lors des convois de douches solaires utilisant, les gloutonnes, 30 litres d'eau par personne. Manifestement, la toilette sur le terrain entraînait une consommation d'eau non négligeable sans pour autant être très efficace. « Il fallait y penser », ou comment se laver entièrement sans être obligé de se rincer ?! C'est aujourd'hui chose possible, grâce à la conception (100% française) d'un lot de produits sanitaires adaptés à la situation.

Peu volumineux, et donc facile à emporter, le kit d'hygiène distribué depuis décembre dernier aux soldats engagés en opération comprend 21 sachets de lingettes imbibées

de produits antibactériens (inodores et sans alcool éthylique), 3 gants de toilette sans rinçage à usage unique, 1 brosse à dents pliable, 1 tube de 50 grammes de pâte dentifrice fluorée avec une date de péremption de 3 ans, 2 savonnets hypoallergéniques de 30 grammes à utiliser en cas de présence d'eau potable (qui sait ?!). L'ensemble est prévu pour durer une semaine.

Les avantages de ce kit sont nombreux, en particulier en ce qui concerne la santé. En effet, avec la chaleur le risque d'infections cutanées est un vrai souci, d'autant plus qu'elles peuvent être invalidantes au point de devoir évacuer l'individu atteint et, donc, d'impacter les opérations. Or, une toilette quotidienne permet de se débarrasser à la fois du sel, de la sueur et de la poussière, autant de facteurs abrasifs pour la peau. Autre avantage, ce kit permet de réduire « l'empreinte logistique » dans la mesure où la consommation d'eau est forcément réduite. À ce stade, on serait tenté de dire que le légionnaire de Piaf ne sentira plus le sable chaud.

Conduite par les armées françaises, l'opération Barkhane lancée le 1^{er} août 2014 regroupe environ 4500 militaires français dédiés à la lutte contre les groupes armés terroristes (GAT) et au soutien des forces armées des pays partenaires (Mauritanie, Mali, Niger, Tchad et Burkina-Faso). Le dispositif s'articule autour de trois points d'appui permanents : Gao (Mali), Niamey (Niger) et N'Djamena (Tchad), tandis que des détachements sont également déployés sur des plateformes désert-relais ou sur des bases avancées temporaires afin d'agir dans les zones reculées. L'objectif de ce qui est actuellement le plus important déploiement français en OPEX est de réduire la liberté



Le kit d'hygiène ? « C'est vraiment une super idée ! » (dixit des militaires déployés en OPEX). À ce stade, on oubliera que le procédé est d'usage courant dans les armées américaines depuis des années et que nombre de soldats français faisaient jusque-là le plein de lingettes de toilette sur leurs propres deniers avant de partir en mission.



Au terme d'un voyage de près de 6000 km en avion de transport, les « Kits San » sont arrivés fin octobre à Gao. Après une première prise en main par les équipes de santé, les retours sont positifs : « Il va falloir s'habituer, le brancardage s'avère assez technique, mais avec de l'entraînement cela ne devrait pas poser de problème ».

d'action des djihadistes et de les priver de leurs moyens de combat. En 2018, Barkhane a neutralisé plus de 170 terroristes.

Refusant l'affrontement direct, les GAT prennent généralement pour cibles la population et les forces de sécurité locales. Dans ce contexte, les véhicules de commandement et ceux utilisés à des fins sanitaires sont particulièrement visés, et la nécessité est grande d'accroître leur protection contre les engins explosifs improvisés et les attaques-suicides. Partant du déficit capacitaire constaté dans le domaine des véhicules sanitaires de combat précisément, l'idée a germé au sein de l'armée de Terre de proposer au Service de Santé des Armées d'équiper un véhicule de combat de l'infanterie de telle sorte qu'il puisse être utilisé en version sanitaire. C'est ainsi que, dans un tout autre registre que celui sur lequel nous venons de nous attarder, un autre kit a été introduit en octobre dernier sur la base de Gao.

Baptisé « Kit San », il équipe désormais plusieurs VBCI (les fameux, forts de leur masse

de 28 tonnes). Outre le fait qu'il permet de libérer certains véhicules de l'avant blindé (VAB) de leur rôle de soutien médical, il représente surtout une petite révolution pour les personnels de santé. Mieux protégés au combat, moins identifiables, ces engins autorisent une accessibilité rapide au matériel de soin, ainsi que de meilleurs espaces de rangement. Tout est fait pour qu'en intervention le médecin ou l'auxiliaire sanitaire ait tout à disposition sans avoir à se contorsionner. Précédemment, le kit (encore un !) CAVESAC (pour « Casualty Evacuation », ou « Évacuation des blessés ») permettait déjà de reconfigurer un VBCI en ambulance blindée en moins de quatre heures. Kit San, lui, a été conçu de manière à ce qu'aucune contrainte liée au matériel ne vienne entraver l'action sur le terrain. Contraintes au choc, au bruit, de qualité d'assise..., tout a été pensé pour le bénéfice des utilisateurs dans la durée.

C'est à l'usage qu'il sera jugé, en espérant qu'il soit sollicité le moins possible. ★

D. D.

Une unité de l'armée de terre découvre une cache d'arme dans le désert (Photo État-major des armées).



Barkhane, en 4 ans c'est aussi : plus de 70 consultations et plus de 300 soins par jour au profit des populations malienne, tchadienne et nigérienne ; plus de 8 700 soldats des pays du G5 Sahel formés dans divers domaines (instruction au tir, coordination des feux, coordination des appuis, sauvetage au combat, lutte contre les IED...) ; une compagnie de chaque pays du G5 Sahel appelée à intervenir dans la région des « trois frontières » (Mali, Burkina-Faso et Niger) équipée à hauteur de 13 pickups avec leur armement, 4 véhicules lourds et du matériel de transmission ; 339 convois chargés de 70 000 tonnes de fret (dont plus de 2 millions de rations et plus de 10 millions de litres d'eau) ; près de 700 livraisons par air en larguant une moyenne de 2 tonnes de fret par mission ; près de 28 000 heures de vol destinées au recueil du renseignement (drones) et plus de 85 000 pour l'appui des forces au sol, le transport de fret et de personnel, et le ravitaillement en vol. C'est également 14 militaires tombés dans l'exécution de leur mission, depuis le lancement de l'opération.

La bande des six sergents

Fin 1952 une amitié très solide va naître entre six sergents venus de tous les horizons, y compris de l'Afrique du Nord, Camille, Christian, Jean-Yves, Maurice, Michel et Robert, tous stagiaires au Centre d'Entraînement commando de Fréjus, prélude à un départ en Indochine. Ces six sous-officiers ont en commun leur appartenance aux troupes aéroportées. Cet épisode a marqué la mémoire du colonel (er) Jean-Yves Guinard, membre de la 626^e section de Courbevoie-La Garenne, qui se souvient dans le récit qui suit.

A

u programme, piste du risque, parcours du combattant, sont connus de tous et n'offrent guère d'intérêt. En revanche, dégoupiller une grenade et la laisser un peu fuser avant de la lancer, est un exercice qui mérite attention ! De même, le tir instinctif à la mitrailleuse, le maniement des explosifs, des mines, sauter rapidement d'une péniche de débarquement, intéressent tout le monde.

Le plus jeune des six aura vingt ans en 1953, les deux plus « vieux » ont vingt-trois ans, et tous sont célibataires. Pas étonnant que ce stage n'entame notre dynamisme, et permette de bonnes virées à Saint-Raphaël, Sainte-Maxime et ailleurs. Tous les six ensemble, bien sûr.

Petite permission après Fréjus, et nous nous retrouvons à Saint-Brieuc, à la caserne Charner. Pour une bonne part, des marches interminables dans la lande bretonne, avec le crachin de rigueur. Les Briochines sont charmantes, mais se méfient des parachutistes ! Seul, le sergent *Christian Marchal*, le plus jeune d'entre nous, remarquable danseur, parvient à inviter ces demoiselles.

L'entraînement traîne en longueur. Nous en avons vite assez et souhaitons gagner rapidement l'Indochine. D'autant que nous avons vu partir le 6^e BPC, et appris le coup dur de Tu-Lé ! Retraite héroïque nous dira-t-on, mais quatre-vingt-onze tués quand même ? ! Notre impatience ne trouvera terme que le 8 février 1953, date de notre arrivée à Saigon.



De gauche à droite, Robert Graffte, Jean-Yves Guinard, Camille Lambert, Maurice Leroy, attablés en compagnie du restaurateur.



De gauche à droite, Michel Carré, Christian Marchal, Camille Lambert et Maurice Leroy, tous décédés en Indochine.

Comme prévu, nous sommes affectés au 8^e Bataillon de Parachutistes Coloniaux. Bien que séparés, notre belle amitié demeurera intacte.

Nous regardons, impressionnés, les « anciens » rentrant tout juste d'une opération. Les tenues camouflées n'ont plus guère de couleur, les visages sont graves et fatigués. Ceux qui n'y ont pas participé posent des questions : « – Qu'en est-il de untel ? – À l'hôpital, ça ira ». « – Et untel ? – Mort ». « On vous racontera le reste tout à l'heure ». Et tous vont prendre une douche.

Première opération dans la Plaine des Joncs. Soleil de plomb, marche quasi continue avec de l'eau jusqu'à la ceinture, pas vu le moindre vietminh ? L'un d'entre nous, le sergent *Robert Graffte* (prénommé « Bébert » bien évidemment) est hospitalisé. De terribles coups de soleil lui ont brûlé la peau.

Le 21 février, saut d'opération, toujours dans la Plaine des Joncs. L'attente, tout équipé, sous les ailes du Dakota paraît bien longue. Le saut ne nous inquiète pas. C'est le commandement du groupe de combat que l'on nous a confié. Tout se passera bien.

Grande nouvelle, ça barde au Tonkin, nous partons pour Haiphong. Les anciens ne nous disent que du bien du Tonkin : « Tu vas voir, là c'est vraiment la guerre. Ceux d'en face sont très courageux. Et puis, le Tonkin c'est beau ».

Une opération dans le Delta tonkinois va confirmer leurs propos. Le groupe de tête vient d'être durement accroché. On me demande de me porter vers eux. Ils sont assis ou couchés, et paraissent un peu sonnés. J'interroge un caporal-chef : « – Qu'avez-vous ? – Une balle dans la cheville ». « – Et là, couché sous la toile de tente, qui est-ce ? – Le sergent Marchal ». « – Qu'est-ce qu'il a ? – Qu'est-ce qu'il a ? ! Il est mort, sergent ».

La pression sur la crosse de ma carabine se fait plus forte. D'un mouvement brusque du menton, je fais signe au groupe d'avancer. Plus loin, un infirmier rampe vers un blessé en terrain découvert. D'un bond je suis auprès du blessé. « Attrapez-le avec moi ! ». Nous le tirons rapidement à l'abri, mais il est mort. Fin de l'opération. Devant moi marchent deux parachutistes portant, à l'aide d'un bambou et d'une toile de tente, le sergent Christian Marchal. Ses rangers sortent de la toile de tente et se balancent au rythme de notre marche. Des pieds inertes, ceux du meilleur danseur d'entre nous.

Départ de Haiphong le 12 juillet pour aller défilé à Hanoï à l'occasion du 14 Juillet. Le 13, quartier libre ; le 14, défilé ; le 15, à nouveau quartier libre, et le 16 tout le monde est consigné dans les cantonnements. Demain, avec le 6^e BPC, nous allons être parachutés sur Lang Son, à douze kilomètres de la frontière chinoise, pour faire sauter des dépôts de matériels, d'essence, d'armement et de munitions. L'opération sera une réussite, mais très éprouvante physiquement. Très forte chaleur et une centaine de kilomètres parcourus à pied en un plus de deux nuits ! Au regroupement général à Dinlap, je rencontre le sergent Maurice Leroy. Il me dit être très fatigué. Le lendemain, il peine à atteindre le bateau qui doit nous ramener à Haiphong. Tout juste embarqués, inquiets de son sort, nous montons le voir sur le pont supérieur. Il est sur brancard, livide, et ne nous reconnaît pas. Une heure après, il est mort.

Octobre 1953, début de l'opération « Brochet ». Opération interminable, dans un terrain truffé de mines. Rencontre avec le sergent *Camille Lambert*. Nous échangeons quelques mots, puis il regagne sa compagnie.

La colonne est arrêtée, on signale un blessé grave à l'avant. La nouvelle se précise peu à peu. Il s'agit du sergent Lambert. Arrivé sur les lieux, le médecin du régiment connaissant mon amitié pour le blessé, vient vers moi : « Je n'ai rien pu faire ». Il me propose d'aller le voir dans l'ambulance. J'acquiesce,



De gauche à droite, Christian Marchal, Jean-Yves Guinard et Camille Lambert.

alors que le véhicule s'éloigne. « C'est mieux ainsi » me dit le médecin.

L'explosion de la mine est soudaine, brutale, et je bascule dans la rizière. On s'affaire autour de moi. On me serre fortement le bras. Une artère est sectionnée ; la jambe droite me fait beaucoup souffrir. Brancard, hélicoptère et arrivée à la nuit dans une antenne chirurgicale.

Hôpital Lanessan à Hanoï, puis Dalat, nouvelle opération pour la jambe gauche, retour à Haiphong, puis rapatriement sanitaire sur la France.

Entre-temps Dien Bien Phu est tombée. Qu'en est-il du sergent Graffte ? Et du sergent *Michel Carré* (de la bande des six, lui aussi) ?

Fin 1954, nous nous retrouvons, le sergent Graffte* et moi-même à Paris. À peine assis devant un verre, ma question est brûlante : « – Et Michel ? – Mort d'épuisement pendant la marche après Dien Bien Phu ». ★

* Robert Graffte, commandeur de la Légion d'honneur, est décédé le 30 janvier 2015 à Montpellier.



Patrice Le Nepvou De Carfort, impuissant devant le sergent Camille Lambert agonisant... Grand officier de la Légion d'honneur, le docteur De Carfort est décédé le 20 mars 2010.

Une innovation du Service de santé des armées pour améliorer la sécurité des plongeurs militaires

Sur terre comme sous l'eau, la santé des militaires est mise à rude épreuve, parfois exposée à des risques critiques. C'est le cas des plongeurs, dont nous n'avons bien souvent qu'une vague idée de la dangerosité de leurs métiers.

Plongeurs de l'armée de Terre, plongeurs-démineurs et plongeurs de bord de la Marine nationale, nageurs de combat..., ces spécialistes sont souvent soumis à un exercice physique intense qui suppose un effort ventilatoire important. Si excessive, cette sollicitation peut provoquer un œdème pulmonaire d'immersion et donner lieu à une congestion susceptible d'être fatale.

D'après le Service de santé des armées, au cours de ces dernières années une augmentation de la « prévalence de cet œdème pulmonaire d'immersion » a été constatée chez les plongeurs militaires.

« *Cela s'explique notamment par le fait que cet accident est mieux connu et ses symptômes mieux identifiés* », précise-t-il. Dans le but de réduire ce risque, l'Institut de recherche biomédicale des armées est en passe de mettre au point un « pneumo-barotachographe », grâce aux travaux menés par un médecin-chef et un ingénieur d'études et de fabrication affectés à l'équipe résidente de recherche subaquatique opérationnelle de Toulon.

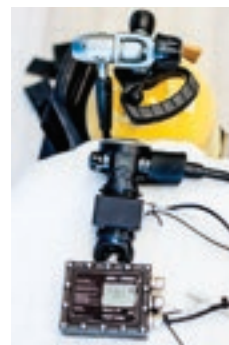
À l'heure actuelle, les ordinateurs de plongée disponibles sur le marché ne font que

mesurer la fréquence cardiaque du plongeur. Le PBO, lui, va beaucoup plus loin puisqu'il enregistre en plus l'ensemble des données respiratoires, c'est à dire la pression thoracique différentielle, le débit et la fréquence ventilatoires, l'intensité du palmage (voir encadré), la profondeur d'immersion, la température et l'inclinaison du plongeur.

Toutes ces informations sont accessibles immédiatement au cours de la plongée. Lorsqu'une ou plusieurs variables dépassent un seuil prédéfini, une alarme sonore et visuelle se déclenche et avertit le plongeur et son binôme. Le militaire peut ainsi réagir afin d'éviter un accident.

Le pneumo-barotachographe n'en est encore qu'au stade de prototype. Il s'agit maintenant de pousser sa miniaturisation et de l'intégrer dans un ordinateur de plongée fixé au poignet du plongeur. Il reste également à affiner les seuils d'alerte et à pouvoir mesurer la pression partielle des gaz inspirés et expirés. ★

D. D.



Comme un poisson dans l'eau

En plongée sous-marine, acquérir une bonne technique de palmage est essentiel puisque c'est là le processus de propulsion du plongeur. Il doit être le plus lent et régulier possible, de façon à accroître l'endurance et à diminuer la consommation d'air. Gare à un pédalage rapide qui provoquera très vite un essoufflement. Au surplus, les palmes ne servent pas seulement à avancer, mais aussi à s'équilibrer. Il faut tout à la fois moduler la puissance de palmage et la répartir sur les deux jambes. Enfin, acquérir une technique de palmage parfaite est primordial pour la protection de l'environnement. La vie marine est fragile, il est donc très important d'éviter de donner des coups de palmes qui laboureraient les fonds et endommageraient les coraux, par exemple.

Pour aussi ardu qu'il y paraisse, le palmage peut devenir naturel, comparable à la marche à pied ou au jogging.



Claudy Dubois Michaux
Arrière petite fille du
Rédempteur et fille
de Médaillé Militaire

CHAMPAGNE du RÉDEMPTEUR FAMILLE DE VITICULTEURS DEPUIS 1789

OFFRE RÉSERVÉE AUX
MÉDAILLÉS MILITAIRES.
CONTACTEZ NOUS

Etiquette de Champagne,
personnalisée à votre nom !



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

30, Route d'Arty - 51480 VENTEUIL
contact@redempteur.com
www.redempteur.com
Tél.: 03.26.58.48.37

HISTOIRE ET PATRIMOINES DU 1^{ER} GROUPEMENT DE SAPEURS-POMPIERS DE PARIS



Cet ouvrage propose une balade historique sur le secteur d'un groupement couvrant le Nord de Paris et la Seine-Saint-Denis. Du Paris de Napoléon en passant par celui d'Hausmann, il évoque jusqu'à nos jours les constantes révolutions urbaines nécessitant des adaptations chaque fois renouvelées pour assurer le secours efficace de la population. Ce livre, bien sûr, rend hommage aux hommes

et aux femmes du groupement qui ont écrit par leur héroïsme la grande histoire des pompiers de Paris et qui, sous la bienveillance du Sacré Cœur, ont entretenu le feu sacré. Enfin, il invite le lecteur à pénétrer au cœur des casernes pour y découvrir un état d'esprit : l'esprit Pompier de Paris autant que l'esprit de Corps.

Prix indicatif 39 euros – Éd. Carlo Zaglia, disponible sur www.soldatdufeu.fr

L'ILLUSION NUCLÉAIRE. LA FACE CACHÉE DE LA BOMBE ATOMIQUE

Par Paul Quilès, Jean-Marie Collin, Michel Drain



L'idée que l'arme nucléaire serait un facteur de prestige, une garantie ultime de sécurité par la dissuasion, n'est aujourd'hui qu'une affirmation non démontrée. Près d'un demi-siècle après la mort du Général de Gaulle, et malgré la fin de la Guerre froide, le débat n'a toujours pas eu lieu. Or, les armes nucléaires représentent un risque inouï pour l'humanité et les enjeux sont vitaux, d'autant qu'une nouvelle course

aux armements semble s'engager au niveau mondial. Le débat national et international est indispensable pour mettre un terme aux silences, aux approximations, aux contrevérités, aux slogans répétés à l'envi et aux arguments d'autorité. C'est en les décortiquant que les auteurs déconstruisent le mythe d'un armement nucléaire qui se prétend dissuasif et protecteur.

Prix indicatif 20 euros – Éd. Charles Leopold Meyer, 176 pages, ISBN-10 : 2843772133 - ISBN-13 : 978-2843772139

POUR LA GLOIRE DU FANION

Par Horst Roos,
avec la contribution de Pierre Dufour



Le major Horst Roos est un des maréchaux de la Légion étrangère. Engagé en 1951, il a quitté le service actif après quatre décennies sous les armes et en étant alors le sous-officier le plus décoré de l'armée française. Il a participé à la guerre d'Indochine et à la celle d'Algérie en tant que légionnaire parachutiste, puis sous-officier. Ses souvenirs sont ceux d'un combattant, des rizières aux djebels. Il a connu le stress du saut opérationnel à

Nghia-Lo avec le 2^e BEP, l'adrénaline des batailles de la rivière Noire et de Na-San. En Algérie, toujours avec le 2^e REP, ce furent les poursuites des fellaghas, la bataille des Frontières, le plan Challe et la dislocation de l'ALN, le putsch et l'amertume de la défaite. De toutes ces expériences, il s'est forgé une philosophie qui l'a guidé au sommet des honneurs du corps des sous-officiers, jusqu'à devenir président des sous-officiers de la Légion étrangère.

Prix indicatif 21 euros – Éd. Nimrod, 335 pages, ISBN-10 : 2377530001

MÉDECIN EN AFGHANISTAN

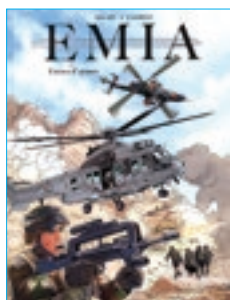
Par Étienne Philippon



L'Afghanistan a été pendant plus d'une décennie un théâtre d'opération difficile et particulier où les militaires français ont accompli admirablement leur devoir loin de chez eux. Ce conflit a suscité de nombreux ouvrages et, pour la première fois, un médecin militaire français fait part de sa vision du terrain. Déployé d'octobre 2010 à avril 2011, l'auteur décrit avec spontanéité et franc-parler le quotidien de sa mission au sein

du Service de santé des armées. Un très intéressant journal de marche.

Prix indicatif 26 euros – Éd. Lavauzelle, 280 pages, ISBN : 978-2-7025-1642-3



EMIA : FRÈRES D'ARMES

Par Nelson Castillo, Rémi Le Capon,
Matthieu Sylvain, Patrice Buendia

À l'École militaire interarmes, deux élèves officiers, Benoît et Charles, aux caractères opposés, vont mettre leur amitié à rude épreuve. En effet, le fougueux Benoît est persuadé qu'un professeur participe à un complot visant l'EMIA. Il doit alors convaincre Charles qu'il ne pèse rien de moins qu'une menace terroriste sur l'école... Leurs allégations étant peu crédibles, ils doivent mener seuls une enquête visant à déjouer les plans d'une organisation qui les dépasse et met leurs vies en danger.

Prix indicatif 15 euros – Éd. Zéphyr, Coll. Bande dessinée, 56 pages, ISBN-10: 2361181940

10 000 pas par jour... ou pas ?

Faire 10 000 pas tous les jours serait la clé pour rester en forme et en bonne santé. Cette recommandation journalière, formulée par l'Organisation Mondiale de la Santé, est devenue une norme au fil des années. Mais d'où vient ce fameux chiffre et cette pratique a-t-elle fait ses preuves ?

Pour remonter à la source de ce qui est pour beaucoup devenu un objectif obsessionnel, il faut marcher bien plus que 10 000 pas, puisque c'est au Japon qu'est née cette préconisation.

Nous sommes dans les années 60. Dans l'idée de capitaliser sur l'immense popularité des Jeux Olympiques de Tokyo de 1964, l'entreprise Yamasa élabore le tout premier podomètre portable, appelé *Manpo-kei* (« Compteur des 10 000 pas »). Après sa sortie, à la faveur d'une impressionnante campagne publicitaire, une équipe de l'université de santé et de bien-être de Kyushu décide d'étudier la question, dont le bien-fondé de cette quête quotidienne du dix-millième pas. Les scientifiques de conclure à l'époque que puisque les Japonais font en moyenne 3 500 à 5 000 pas par jour, 10 000 leur permettraient de diminuer le risque de maladie de l'artère coronaire (sans compter l'envol de 500 calories et la perte de poids associée). Dans la foulée, l'Organisation Mondiale de la Santé acquiesce à cette vision, considérant que ces fameux 10 000 pas par jour correspondent aux normes de santé publique qui recommandent « au moins 30 minutes d'activité modérée 5 jours par semaine ». Bientôt, au Japon et un peu partout dans le monde, cette pratique est adoptée par les clubs de marche aussi bien que les non-marcheurs comme une norme idéale à atteindre !

Le rituel a fait son chemin, tant il est vrai que de nos jours les podomètres foisonnent, les applications sur smartphone et autres montres connectées sont une affaire qui marche pour nous rappeler à l'ordre de ces sacro-saints 10 000 pas qui préviendraient l'obésité, les risques cardio-vasculaires, le diabète de type 2... ; en bref, et avec un peu de chance, nous conduiraient tout droit à la perfection. La croyance est si bien ancrée que l'on ne se pose même pas la question du pourquoi et du comment. Des scientifiques, cependant, se la sont posée pour nous il y a quelques temps. Résultat : le concept ne tiendrait pas la distance...



Quoi qu'il en soit de la controverse autour des 10 000 pas, il reste objectivement préférable de s'exprimer en pas plutôt qu'en distance, ce pour tenir compte de la diversité des tailles et de la longueur des foulées. Par exemple, une promenade de deux kilomètres ne représentera pas la même dépense énergétique pour une personne mesurant 1,50 mètre que pour une autre de grande taille. Si chacune marche 3 000 pas, elles en retireront des bénéfices similaires à distance parcourue différente.

Si, déjà, les études initialement menées avaient un côté passablement arbitraire et simpliste (mesure des calories perdues, pression artérielle, glycémie, et voilà tout), celles qui ont suivi n'ont pas vraiment fait mieux puisqu'elles ont continué à mettre en parallèle l'activité physique moyenne d'une population sédentaire à celle d'une population active (tous autres critères égaux par ailleurs), forcément en meilleure santé. Elles ont également continué (aberration) à raisonner en termes de nombre de pas, sans jamais considérer l'intensité de l'effort qui, pourtant, importe au moins autant que la quantité. Mais alors, pourquoi 10 000 ? Pourquoi pas 8 000 ou 12 000 ? N'était l'origine marketing, nul ne le sait finalement. C'est bien là que se situe le problème.

Ces 10 000 pas, qui demeurent encore une référence, ne sont pourtant pas anodins. Dans certains cas, ils peuvent avoir des conséquences néfastes. Ainsi, pour les personnes habituées à un mode de vie sédentaire, ou souffrant d'une maladie chronique comme un diabète de type 2, le passage aux 10 000 pas peut être un changement trop brutal. Pour d'autres, ce chiffre peut sembler intimidant et bloquer leur intention d'augmenter leur activité physique.

Pour conclure, certains scientifiques, se basant sur les 30 minutes d'activité quotidienne recommandées, ont calculé qu'idéalement, le nombre de pas à réaliser chaque jour tournerait plutôt autour de 7 500, du premier pas du réveil jusqu'au coucher. ★

D. D.

Renouvellement partiel du Conseil d'administration

Liste des postulants (collège 2019 - 2023)

Présentation selon tirage au sort réalisé le 13 février 2019



1 José RÉAL
Membre de la 236^e section
de Strasbourg – Né le
02/09/1960 – Médaille
Militaire obtenue en 2010 –
Adhérent depuis 2011



2 Dominique DESHAYES
Administrateur sortant –
Délégué général auprès
du Secrétaire général –
Président de l'UD 03
et de la 274^e section
de Montluçon – Né le
23/02/1955 – Médaille
Militaire obtenue en 2003 –
Adhérent depuis 2008



3 Michel DELBREIL
Président de la 207^e section
de Pontoise – Né le
08/11/1939 – Médaille
Militaire obtenue en 1981 –
Adhérent depuis 1999

**Dernière minute – Désistement pour raisons
personnelles**



4 Michel ANDRÉ
2^e vice-président de l'UD 25
et vice-président, secrétaire de
la 144^e section de Besançon –
Né le 24/05/1945 – Médaille
Militaire obtenue en 1994 –
Adhérent depuis 2001



5 Marc SATORI
Président et porte-drapeau
de la 345^e section de Hyères
– Né le 30/01/1957 –
Médaille Militaire obtenue
en 2010 – Adhérent depuis
2010



6 Jean-Paul VIRY
Président de l'UD 54 et
de la 44^e section de Nancy –
Né le 17/11/1947 – Médaille
Militaire obtenue en 1991 –
Adhérent depuis 2003



7 Jean-Pierre BEAULIEU
Chargé de mission auprès
du service Récompenses –
Président de l'UD 30 et
de la 161^e section d'Alès –
Né le 30/12/1951 – Médaille
Militaire obtenue en 1996 –
Adhérent depuis 1996



8 André GÉRY
Administrateur sortant –
Président de l'UD 25 et de
la 144^e section de Besançon –
Né le 12/05/1947 – Médaille
Militaire obtenue en 1993 –
Adhérent depuis 1996



9 Patrick LAMY
Président, porte-drapeau
de l'UD 79 et président
de la 81^e section de Niort –
Né le 28/09/1957 – Médaille
Militaire obtenue en 2004 –
Adhérent depuis 2001



10 Stéphane MALLET
Secrétaire de la 552^e section
de Lons-le-Saunier – Né le
02/02/1967 – Médaille
Militaire obtenue en 2013 –
Adhérent depuis 2015



11 Christophe CHENEAU
Chargé de mission Collecte
de fonds-Mécénat et
Reconversion, secrétaire
de l'UD 75 et membre de
la section 3001 (Interarmées) –
Né le 09/05/1967 – Adhérent
depuis 2017



12 Norbert DAUBA
Administrateur sortant –
Responsable du recensement
des immobilisations de la
SNEMM – Adjoint au service
Effectifs – Président de la
31^e section de Rochefort –
Né le 06/08/1955 – Médaille
Militaire obtenue en 2005 –
Adhérent depuis 2009



13 Roland MARCANT
Administrateur sortant –
Délégué général auprès
du Secrétaire général –
Président de l'UD 40 et de
la 1638^e section de Saint-
Vincent-de-Tyrosse – Né le
28/01/1946 – Médaille
Militaire obtenue en 1985 –
Adhérent depuis 1995



14 Patrice DROCOURT
Membre de la 22^e section de
Dinan – Né le 27/05/1963 –
Médaille Militaire obtenue
en 2003 – Adhérent depuis
2004



15 Gérard MAUPETIT
Président de la 92^e section
de Commercy – Né le
28/04/1957 – Médaille
Militaire obtenue en 2001 –
Adhérent depuis 2013



16 Jean-Yves BLAIS
Membre de la 1686^e section
de Meyenheim Quartier
Dio – Né le 14/10/1955 –
Médaille Militaire obtenue
en 2006 – Adhérent depuis
2012

Un candidat à la fonction d'administrateur national, mais également ayant posé
un postulat pour une commission nationale « vérification comptable » et/ou
« discipline et conciliation » devra, en cas d'une élection, opter :
– soit pour le poste d'administrateur national
– soit pour une commission nationale

Commission Discipline et Conciliation

Liste des postulants (collège 2019 - 2021)

Présentation selon tirage au sort réalisé le 13 février 2019



1 Jean-Paul TOURBIER
Président de l'UD 41 et de la 116^e section de Blois – Né le 01/05/1950 – Médaille Militaire obtenue en 1994 – Adhérent depuis 1994



2 Raymond BERTHON
Trésorier de l'UD 18 et porte-drapeau de la 30^e section de Bourges – Né le 16/04/1957 – Médaille Militaire obtenue en 2004 – Adhérent depuis 2013



3 Michel CLÉMENT
Membre de la 134^e section de Troyes – Né le 27/10/1946 – Médaille Militaire obtenue en 1978 – Adhérent depuis 2015



4 Guy LERAY
Président de l'UD 35 et membre de la 1101^e section de Dol-de-Bretagne – Né le 19/12/1944 – Médaille Militaire obtenue en 1993 – Adhérent depuis 1995

Commission Vérification comptable

Liste des postulants (collège 2019 - 2021)

Présentation selon tirage au sort réalisé le 13 février 2019



1 Jean-Claude BERTRAN
Vice-président de l'UD 66 et président de la 1639^e section de Céret – Né le 22/01/1956 – Médaille Militaire obtenue en 2003 – Adhérent depuis 2006



2 Marc SATORI
Président et porte-drapeau de la 345^e section de Hyères – Né le 30/01/1957 – Médaille Militaire obtenue en 2010 – Adhérent depuis 2010



3 Daniel LARROSE
Président de la 392^e section des cantons des Portes du Médoc et de Saint-Médard-en-Jalles – Né le 08/06/1950 – Médaille Militaire obtenue en 1999 – Adhérent depuis 1999



4 Raymond BERTHON
Trésorier de l'UD 18 et porte-drapeau de la 30^e section de Bourges – Né le 16/04/1957 – Médaille Militaire obtenue en 2004 – Adhérent depuis 2013



5 Jean-Denis GROBSHEISER
Président de la 606^e section de Saumur – Né le 09/12/1949 – Médaille Militaire obtenue en 1995 – Adhérent depuis 1996



6 Patrick ESTÈVE
Président de l'UD 16 et de la 119^e section d'Angoulême – Né le 12/05/1951 – Médaille Militaire obtenue en 2000 – Adhérent depuis 2000



7 Jacques REYNARD
Membre de la section 3000 (Isolés) – Né le 08/12/1953 – Médaille Militaire obtenue en 2006 – Adhérent depuis 2009

RETRAITE

CSG

Bonne nouvelle pour les retraités dont les pensions nettes sont inférieures à 2 000 euros par mois. Cette année, le taux de la contribution sociale généralisée qui leur est appliqué passe de 8,3 % à 6,6 %. Plus précisément, les retraités dont le revenu fiscal de référence (RFR) de 2017 est compris entre 14 548 euros et 22 580 euros vont en bénéficier. Au final, ce sont 3,8 millions de foyers, soit 5 millions de retraités environ, qui vont ainsi profiter d'un gain moyen de 448 euros. La mesure est entrée en application depuis le 1^{er} janvier 2019, mais c'est toutefois à partir du 1^{er} mai 2019 qu'ils recevront de leur caisse de retraite le reversement du trop-perçu par l'État.

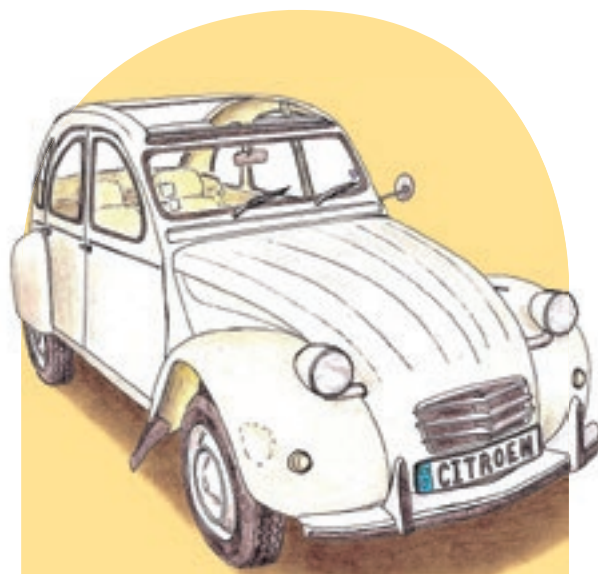
Minimum vieillesse

Le montant de l'Allocation de solidarité aux personnes âgées a été relevé le 1^{er} janvier dernier de 35 euros pour s'établir au maximum à 868 euros mensuels. Ainsi, pour un couple, une hausse de 54 euros porte l'Aspa à 1 348 euros.

Bonus-malus sur les retraites

Agirc-Arrco

Les deux régimes des salariés du privé, l'Agirc (pour les cadres) et l'Arrco (pour les non-cadres) ont fusionné cette année avec, à la clé, des cotisations en hausse pour les actifs. Parallèlement, toujours à compter du 1^{er} janvier dernier, un système de bonus-malus a été mis en place pour les personnes nées à partir de 1957 qui souhaitent partir à la retraite à 62 ans. Ces dernières doivent décaler leur départ de quatre trimestres pour éviter de devoir supporter une baisse de leur pension complémentaire de 10 % pendant trois ans. À l'inverse, en liquidant leurs droits à 64, 65 ou 66 ans, ces mêmes personnes peuvent bénéficier d'un bonus respectif de 10, 20 ou 30 % pendant une année.



AUTOMOBILE

Contrôle technique

Les propriétaires de véhicules diesel bénéficient d'un petit sursis. Le gouvernement a, en effet, reporté de six mois l'entrée en vigueur du contrôle technique renforcé. À partir du 1^{er} juillet, la vérification de l'opacité des fumées de ces voitures sera rendue plus stricte. De son côté, le Conseil National des Professions de l'Automobile affirme avoir appelé ses affiliés à une modération des prix en 2019, malgré les investissements réalisés par cette catégorie professionnelle.

Assurance véhicule

Depuis le 1^{er} janvier les forces de l'ordre disposent d'un nouvel outil pour détecter, lors d'un simple contrôle, les automobilistes qui ne respectent pas cette obligation : il s'agit du fichier des véhicules assurés (FVA). Le document contient les informations relatives aux contrats souscrits par les assurés : immatriculation du véhicule, nom de l'assureur, référence du contrat et durée de validité. Pour rappel, la conduite sans assurance est passible d'une amende pouvant atteindre 3 750 euros, éventuellement assortie d'une suspension ou d'une annulation du permis de conduire, voire également de la confiscation du véhicule.

Malus écologique

Le barème de cette taxe, dont l'objectif est d'inciter les conducteurs à acheter des véhicules moins polluants, est modifié depuis le 1^{er} janvier. Ainsi, tous les véhicules émettant 117 g de dioxyde de carbone par kilomètre, et non plus 120 g, sont taxés de 35 euros dans le cas d'une première immatriculation. Le montant maximal du malus reste inchangé : 10 500 euros pour les véhicules rejetant 191 g de CO₂/km ou plus. Mais le malus écologique baisse pour la plupart des véhicules : ceux qui émettent 123 g de CO₂/km ou plus. Une diminution due à l'entrée en vigueur de la nouvelle norme d'essais d'homologation (WLTP), plus sévère que la précédente et dont l'application est prévue pour la fin de l'année.

Le colonel honoraire Jean Adias élevé à la dignité de grand'croix de l'ordre national du Mérite

Le 10 janvier dernier, Jean Adias, aujourd'hui âgé de 97 ans, a revêtu l'uniforme pour se rendre sur la BA 118 de Mont-de-Marsan, afin d'y recevoir, des mains fières et reconnaissantes de l'ancien chef d'État-Major de l'armée de l'Air Jean-Paul Paloméros, la grand'croix de l'ONM. L'ambiance était à l'admiration et au respect à l'égard de ce grand ancien, membre de la 188^e section de Pau, au parcours impressionnant.

Fils d'un tailleur renommé de Pau, Jean Adias a 16 ans lorsqu'il s'engage en 1937. Après avoir quitté l'activité fin 1942 en qualité de caporal-chef, il est rappelé comme sergent en mai 1943 à la 1^{re} Région aérienne d'Aix-en-Provence. En avril 1945, au terme d'un court séjour au Maroc (KasbaTadla et Casablanca), il intègre le centre de pilotage d'Orangeburg aux États-Unis pour parfaire sa formation. Au cours d'un vol de surveillance côtière dans le Golfe du Mexique, accompagné de son instructeur, il repère le sillage d'un sous-marin allemand qui s'apprête à attaquer un convoi de pétroliers. Après avoir informé le commandant du bâtiment menacé, le sous-marin, un U-230, sera coulé par l'escorte du convoi.

À son retour en France, en février 1946, Jean Adias, promu sergent-chef, est affecté à l'École des mitrailleurs-navigateurs-bombardiers à Cazaux. En novembre 1947, il le sera au Groupe de liaisons aériennes 50, à Ivato, sur l'île de Madagascar, lors de l'insurrection malgache, épisode sombre de



Médaillé militaire depuis 1950, commandeur de la Légion d'honneur depuis 1977, Jean Adias est titulaire des croix de Guerre (avec 6 citations à l'ordre de l'Armée), croix de la Valeur militaire (avec 2 étoiles de vermeil, 3 d'argent et 1 de bronze) et de la médaille de l'Aéronautique. Il est également officier de l'Étoile de la Grande Comore, chevalier de l'ordre de l'Étoile d'Anjouan* et détenteur du Mérite militaire Thaï. Le 10 janvier dernier, la grand'croix de l'ordre national du Mérite est venue s'ajouter à ce remarquable palmarès.

* voir encadré page 14.

la colonisation française. À cette époque, les pilonnages se font encore en larguant des bombes de 50 kg par la porte latérale. Les manipulations sont périlleuses et les risques d'explosions en vol omniprésents.

1^{er} mars 1949, Jean Adias est nommé adjudant. En octobre 1952, désormais adjudant-chef, il est volontaire pour un premier séjour en Indochine, à Tan-Son-Nhut,

Un Potez 25. C'est sur ce type d'avion que Jean Adias passa son brevet de pilote de guerre alors qu'il n'était encore que caporal-chef. Le Potez 25 a été construit par la Société des Aéroplanes Henry Potez à Méaulte (80) en 1924. Ce biplan fut employé à la fois dans le secteur militaire et civil. Dans le premier cas, il servait comme bombardier, appareil de reconnaissance, d'observation et de liaison ; dans le second, il était utilisé pour le transfert de fret, de passagers et de courrier par le biais de la compagnie l'Aéropostale.





Un Lockheed Constellation. Bien que n'étant pas un avion d'armes, cet appareil mythique a été présent pendant toute la durée du conflit d'AFN. Présence très discrète, puisque du fait de sa taille il ne fréquentait que les terrains dotés d'une piste en dur et assez longue. Il était affecté à l'EARS 99 (Escadrille Aérienne de Recherche Sauvetage) pour assurer les missions de SAR (Search and Rescue, en français : Recherche et sauvetage). Son port d'attache était la BA de Toulouse-Franczal et il était détaché sur la BA d'Alger Maison-Blanche.

avec le Groupe de Transport 2/63 «Sénégal». Ce groupe, équipé de DC-3 Dakota, assure le ravitaillement des postes isolés par le Viêt-Minh et prend une part active aux opérations de la Plaine des Joncs et de Cochinchine. Nommé sous-lieutenant le 1^{er} janvier 1953, le voici rejoignant Vientiane pour un second séjour en Extrême-Orient. Le 20 novembre 1953, débute l'opération Castor. Une armada aérienne de 160 Dakota déverse sur les DZ (zones de largage) de Dien Bien Phu plusieurs bataillons de parachutistes et des tonnes de matériel. Un terrain improvisé par le Génie sera utilisé intensivement jusqu'à ce qu'il soit rendu impraticable par la DCA et les obus de mortier. Il faudra alors larguer les charges en très basse altitude afin d'accroître la précision du largage, le danger à l'égard de l'aéronef et de son équipage s'en trouvant amplifié. Jean Adias réalisera 105 de ces missions au-dessus de la cuvette de Dien Bien Phu entre janvier 1954 et la chute du camp retranché, le 7 mai. Au terme de ce conflit, il totalise 724 missions en 3 187 heures de vol.

Nous le retrouvons à Pau, à l'Escadrille d'instruction des troupes aéroportées d'où il se portera volontaire pour partir en Algérie. Après un court séjour à El Aouina (région de Tunis), en octobre 1956, le lieutenant Adias est affecté à Colomb-Bechar, au Groupe saharien de reconnaissance et d'appui 78 «Tindouf», sur trimoteur Junkers Ju 52

«Toucan», avec pour mission l'interception et la destruction des caravanes de fellagas en provenance de Libye ou du Rio de Oro. En septembre 1957, il rejoint Maison Blanche, au Groupe de Transport 3/62 «Sahara», sur DC-3 Dakota puis sur Nord 2501. Le 1^{er} janvier 1960, il est nommé capitaine. En 1962, au terme de ce nouveau conflit, il totalise 429 missions en 1 150 heures de vol. Il sera ensuite affecté à l'Escadron Aérien de Recherche et de Sauvetage 99 à Toulouse-Franczal, sur quadrimoteur Lockheed L749 «Constellation».

Jean Adias terminera son parcours militaire avec le grade de colonel, fort de 1 241 missions, 38 000 heures de vol et 134 avions différents pilotés. Il sera ensuite, durant plusieurs années, pilote-largueur au paracub de Pau-Ildron.

Deux faits spécialement mémorables ont marqué la carrière de ce médaillé militaire d'exception :

- en 1936, alors qu'il est interne au collège de Bétharram, après la conférence prononcée par Jean Mermoz, il aura l'insigne honneur de déjeuner à la table de cette icône de l'Aéropostale.
- en 1939, il sera le copilote du capitaine Antoine de Saint-Exupéry au cours d'un aller-retour Toulouse-Franczal / Le Bourget, sur Bloch 210. ★

D.D.

L'ordre de l'Étoile d'Anjouan

Il fut institué aux Comores en 1874, puis réorganisé en 1892 par le sultan de l'île d'Anjouan Mohamed Saïd Omar.

À cette époque, chacune des grandes îles de cet archipel de l'Océan Indien avait un ordre spécifique : l'Étoile de Comore, l'Étoile de Mohéli et l'Étoile d'Anjouan. Ce dernier fut choisi pour devenir par décret du 12 septembre 1896 l'un des ordres coloniaux français ; l'archipel des Comores étant placé depuis 1886 sous protectorat français. De 1896 jusqu'à sa disparition, il sera géré par la Grande chancellerie de la Légion d'honneur qui en décernera les brevets. Le décret du 1^{er} septembre 1950 lui donna la dénomination « d'Ordre de la France d'Outre-mer ». Celui du 3 décembre 1963, portant création de l'ordre national du Mérite, supprima l'ordre de l'Étoile d'Anjouan.

Recréé aux Comores en 1992, il en est depuis lors la marque de reconnaissance la plus élevée des mérites éminents rendus à la nation comorienne à titre civil comme militaire.



Récit d'un Béarnais...

L'as des as algérien

Je vais vous parler du premier as de guerre algérien. Vous savez que le terme « As de guerre » a été créé au cours de la guerre 14-18. Pour avoir droit à ce titre, il fallait avoir abattu au moins 5 avions ennemis. Cette réglementation a été maintenue pendant la Seconde Guerre mondiale et je crois qu'il y a pas mal de pays qui l'ont également adoptée. Si vous avez 5 victoires officielles, vous êtes classé « As de guerre ». Alors, voici l'histoire du premier as de guerre algérien.

C'était, bien sûr, après l'indépendance de l'Algérie. Nous sommes restés 2 ou 3 ans avec nos Constellation de sauvetage en Algérie pour assurer le sauvetage dans la zone méditerranéenne de responsabilité de l'Algérie et surtout également du Sahara parce que, du fait du départ des troupes françaises du Sahara, les gens, en particulier les pétroliers, partaient imprudemment à la chasse à la gazelle, se perdaient, et souvent, il fallait qu'on aille à leur recherche. On les a heureusement, la plupart du temps, retrouvés et sauvés. Nous attendons d'ailleurs toujours un mot de remerciement. Mais ça, ce n'est pas grave, c'était notre boulot.

Nous étions donc stationnés avec notre Constellation dans ce qui avait été la grande Base 149 de Maison-Blanche qui, bien sûr, avait été évacuée par les Français. Il n'y avait plus que nous. Comme nous avions un statut international dans le cadre du sauvetage, nous étions basés là. Et la toute naissante aviation militaire algérienne s'était installée à l'ancienne base aéronavale qui était à côté de nos bâtiments, base toute neuve, avec de beaux bâtiments, avec un beau hangar et, comme disaient les marins « un plan d'eau magnifique », c'est-à-dire



Un Mig-15 (appellation inspirée du nom de l'entreprise fondatrice soviétique Mikoyan-Gourevitch).

L'aviation algérienne comprenait à ce moment-là 5 chasseurs de type Mig-15 soviétiques, qui avaient été offerts au président Ben-Bella par le colonel Nasser, le président égyptien. Ces avions monoplaces de chasse, qui étaient redoutables à l'époque, avaient fait pas mal de misère aux avions américains en Corée. Ils étaient stationnés dans l'ancien hangar de la marine, et on ne les voyait jamais voler.

Un jour, il y a quand même un gradé haut placé qui a dû se dire qu'il fallait les faire tourner un peu. Ils ont sorti un Mig-15 et l'ont mis en route. Je suppose que c'est un pilote qui est monté dedans et qui a mis le moteur en route. À un moment donné, on l'a vu descendre pour aller chercher des cales : il s'était aperçu qu'il n'en avait pas mis.

Le Mig-15 ne devait pas comprendre l'arabe. Ils l'avaient mis face au hangar : il est parti plein régime, tel un taureau dans les arènes de Mont-de-Marsan pour les fêtes de La Madeleine et, comme un boulet de canon, il est rentré dans le hangar et a démolé tout ce qui se trouvait à l'intérieur ! Autrement dit, tous les Mig se sont retrouvés en pièces détachées. C'est pour cela que je dis que le premier as de guerre algérien a détruit 5 avions, 5 Mig-15, il avait donc droit au titre d'« As de guerre » ! Je dois ajouter que, pas loin de là, il y avait l'équipage du Constellation, avec à sa tête un certain capitaine que je connais bien et qui était plié de rire.

Pour terminer, je dirais que ce brave Algérien a battu le record mondial qu'avait battu en juin 1940 le fameux adjudant Le Gloan, le grand as de guerre français tombé ensuite en 1943 en Afrique du Nord. Lorsque les Italiens de Mussolini nous ont lâchement attaqués vers le 15 juin, alors que la France était déjà exsangue et à moitié occupée, Le Gloan était sur le tout nouveau et magnifique Dewoitine 520. Je crois qu'il était basé au Luc. Il a décollé pour intercepter des avions italiens qui venaient bombarder Toulon et en 50 minutes (à l'époque, c'était le record du monde), il a abattu 5 avions italiens.

Je peux dire que l'as algérien a battu, et de loin, le record puisque lui, c'est en 5 secondes qu'il a mis 5 avions au tapis !

Il faut dire que cela, c'était il y a près de 50 ans et, d'après ce que j'ai entendu à la radio ou lu sur des revues militaires, l'Algérie, maintenant, grâce à l'argent du pétrole et du gaz, dispose d'une armée de l'air ultramoderne et redoutable. Ce n'est, hélas, pas le cas chez nous où l'on entend sans arrêt parler de dissolution d'unités de combat et de fermetures de bases.

Et puisque je parle des Algériens, je profite de l'occasion pour saluer la mémoire d'un petit Algérien, le sergent Saharaoui, qui était pilote de chasse dans l'armée de l'air française. Il participait à la bataille de Dien Bien Phu comme pilote de chasse sur Bearcat. Il fut abattu, s'en est sorti vivant, mais mourut par la suite dans la marche de la mort qui les amenait vers les camps Viet-Minh. Mon navigateur de Dien Bien Phu, Pierre Duchenois, qui est à Pau, que je vois presque tous les jours, l'a très bien connu et m'a dit :

— « C'était un garçon absolument délicieux et profondément français ».

C'est la raison pour laquelle, comme il est totalement oublié maintenant, le pauvre garçon, j'ai tenu à rappeler sa mémoire. Il le méritait bien.

Colonel (H) Adias (2016)

Source : Bulletin de l'Association des personnels de la 5^e escadre de chasse) - BA 115 « Capitaine de Seynes » Orange (84)



Un Bearcat (« ourson » en français). Pendant les combats d'Indochine ces avions furent utilisés comme appareils d'appui et donnèrent entière satisfaction pour cet usage. De nombreux accidents furent cependant à déplorer, beaucoup au décollage ou à l'atterrissage, souvent sans trop de gravité pour le pilote, ce qui ne fut pas le cas pour les accidents au combat où de nombreux pilotes trouvèrent la mort.

Le chant de l'oignon



Voici un chant militaire anonyme souvent entonné par les soldats sous la Révolution et l'Empire, lorsqu'ils montaient à l'assaut, baïonnettes croisées, pour aller « manger à la fourchette ». La légende veut qu'il soit né peu avant la bataille de Marengo. Ce 14 juin 1800, Bonaparte aperçoit des grenadiers occupés à frotter vigoureusement une croûte de pain : « *Que diable frottez-vous donc là ? - C'est de l'oignon, mon général - Ah ! Très bien ! Il n'y a rien de meilleur pour marcher d'un bon pas sur le chemin de la gloire !* ».

*J'aime l'oignon frit à l'huile,
J'aime l'oignon quand il est bon.
J'aime l'oignon frit à l'huile,
J'aime l'oignon, j'aime l'oignon.*

[Refrain]

*Au pas camarades, au pas camarades,
Au pas, au pas, au pas,
Au pas camarades, au pas camarades,
Au pas, au pas, au pas.*

[Refrain]

*Un seul oignon frit à l'huile,
Un seul oignon nous change en Lion,
Un seul oignon frit à l'huile,
Un seul oignon nous change en Lion.*

[Refrain]

*Mais pas d'oignons aux Autrichiens,
Non pas d'oignons à tous ces chiens,
Mais pas d'oignons aux Autrichiens,
Non pas d'oignons, non pas d'oignons.*

[Refrain]

*Aimons l'oignon frit à l'huile,
Aimons l'oignon car il est bon,
Aimons l'oignon frit à l'huile,
Aimons l'oignon, aimons l'oignon.*

[Refrain]

Le saviez-vous ?

→ Origine de l'expression « Ciao »



Utilisée en italien et dans de nombreuses autres langues pour dire au revoir, cette interjection est dérivée de « s-ciào », ou « s-ciàvo », (« Je suis votre esclave », en dialecte vénitien) prononcée pour prendre congé de ses interlocuteurs. Son usage francisé remonte aux années 1950, assorti de son orthographe phonétique « Tchao ».

→ Semer la zizanie



Signifiant « introduire le trouble dans un groupe », cette expression ne peut être mieux imagée. En effet, la zizania est une herbe particulièrement envahissante, connue pour prendre rapidement le pas sur la végétation environnante. Une façon comme une autre de semer désordre et brouille !

01 Ain

VERNET Édouard, Saint-Rambert-en-Bugey (502^e)

02 Aisne

BIDAUX Pierre, Brissay-Choigny (245^e)
DUTEL Maurice, Saint-Quentin (83^e)

03 Allier

BICHARD Marie, Moulins (203^e)
MITON Étienne, Lusigny (203^e)

04 Alpes-de-Haute-Provence

PELLETIER Georges, Volx (3000^e)

06 Alpes-Maritimes

DOUMENG Jocelyne, Crenay-près-Troyes (691^e)
KOHLEH Henri, Vence (504^e)
MAINET Denise, St-Symphorien (1618^e)
OPPLIGER André, Nice (2^e)

07 Ardèche

CHANAL Henri, Saint-Martin-de-Valamas (1767^e)
FAURE Marcel, Vals-les-Bains (54^e)

08 Ardennes

DROCOURT DIT VENET Patrice, Saint-Germainmont (162^e)

09 Ariège

CARAUD Henri, Pamiers (241^e)

10 Aube

DU CREST DE VILLENEUVE Xavier, Vendevre-sur-Barse (448^e)
HABY Henri, Marigny-le-Châtel (555^e)

11 Aude

CHALAUX Antoinette, Castelnaud-d'Aude (1061^e)
CHEMBAL Armel, Roquecourbe-Minervois (1061^e)
DANJEAN Jacques, St-Marcel-sur-Aude (1463^e)
DURBIANO Henri, Limoux (957^e)
MILIAN Robert, Douzens (216^e)
MORA Antoine, Lezignan-Corbières (1061^e)
ROSA Antoine, Fanjeaux (1470^e)
ROSSIGNOL Paul, Vinassan (1449^e)
SIVADE Émile, Montlaur (216^e)

12 Aveyron

CADILHAC Jean, Millau (1496^e)

13 Bouches-du-Rhône

BERGE Jean-Pierre, Marseille (89^e)
BLANC Ginette, Carnoux-en-Provence (1574^e)
DI SCALA Marcel, Carnoux-en-Provence (828^e)
FILHOL Claude, Marseille 09 (89^e)
HOFFMANN René, Saint-Martin-de-Crau (1108^e)
LAYOUR Henri, La Ciotat (828^e)
MAZAN Jean, Aix-en-Provence (290^e)
OLYMPIO Francisco, Pelissanne (423^e)
PAILHOUS Gérard, Sausset-les-Pins (1549^e)
PARDOEN Patrick, Marseille (89^e)
PUTZOLU Agostino, Cabries (290^e)

14 Calvados

COURIEUT Marcel, Saint-Désir (220^e)

16 Charente

ANGELINI Hubert, La Rochefoucauld (1582^e)
BARIT Jean-Louis, Ambérac (1692^e)
BOURBON Rémy, Champagne-Vigny (1459^e)
COLASSE Pierre, La Rochette (1582^e)
DREILLARD Lucien, Angoulême (119^e)
GUEGAN Edmond, Vars (1692^e)
PIQUE Bernard, Chateaubernard (889^e)

17 Charente-Maritime

AUGEY André, Rochefort (31^e)
BODIN Claude, Semussac (213^e)
BONNARD Christian, Saint-Agnant (31^e)
BOUVET Joseph, Saint-Vivien (24^e)
BRUNEAU Daniel, Saint-Pierre-d'Oléron (600^e)
DECOUX Roland, La Rochelle (24^e)
DENIS Micheline, Saint-Georges-d'Oléron (600^e)
GEORGET Guy, La Flotte (704^e)
GUIMARD Jean-Luc, Saint-Georges-des-Coteaux (149^e)
HUC Jean-Marie, Fouras (31^e)
LACOSTE Georges, Cabariot (31^e)
LE DROGO Pierre, Fouras (31^e)
RAT Michel, Meschers-sur-Gironde (213^e)
SAIZONOU Constant, Rochefort (31^e)
TALON Yvon, Saintes (149^e)
TIXIER Lucien, Trizay (1550^e)
VALLEAU Marcel, Échillais (1700^e)

18 Cher

ARCHAMBAUD Claude, Neuvy-sur-Barangeon (512^e)
CELITZA Serge, Bourges (30^e)
LAMIRE Léon, Trouy (30^e)
PERREAU Lucien, Neuvy-sur-Barangeon (1142^e)
ZIELONKA Jacques, Vierzon (512^e)

21 Côte-d'Or

BERTHAUT Robert, Beaune (457^e)
COULOT Guy, Marsannay-la-Côte (19^e)
ÉTIENNE Robert, Beaune (670^e)
HERCENT Michel, Beaune (670^e)
LANET Roger, Dijon (19^e)
LOUIS Jean, Genlis (1715^e)
MARCHANT Anne-Marie, Genlis (1715^e)
PAPELARD Jacques, Dijon (19^e)
VALA Claude, Longecourt-en-Plaine (1715^e)

22 Côtes d'Armor

ALLES Yves, Pommerit-Jaudy (1788^e)
AUBERT Michel, Perros-Guirec (165^e)
BEREZAIE François, Penvenan (1788^e)
BIDANEL François, Lannion (152^e)
BRIAND Marcel, Perros-Guirec (165^e)
CARLO Philippe, Pleslin-Trigavou (824^e)
CATROS Jeanne, Tregueux (94^e)
GUÉRIN Pierre, Pleslin-Trigavou (824^e)
LE THOMAS Jean-Claude, St-Clet (1214^e)
LORION Jean-Pierre, Brusvily (51^e)
MIOSSEC Camille, Lannion (152^e)
PETIBON Thérèse, Plouguil (1788^e)
RIOU Jacques, Perros-Guirec (165^e)
TURBAN Charles, St-Quay-Portrieux (94^e)

23 Creuse

JACQUARD Gérard, Soumans (896^e)

24 Dordogne

ESTAY Colbert, Bergerac (63^e)
GILLIOZ Lucien, Couze-et-St-Front (63^e)
LAPOUZE André, Chenaud (1134^e)
LARTIGUE Paul, St-Astier (1408^e)
LEVEQUE Claude, Lamothe-Montravel (242^e)

25 Doubs

BUEZ Michel, Montbéliard (527^e)
CUINET Michel, Besançon (144^e)
DE HARO Paulette, Besançon (144^e)
DEMOLY Rémy, Besançon (144^e)
JACOULET Henri, Rougemont (144^e)
MERCIER René, Champvans-les-Moulins (144^e)
PETOT Emile, Nancray (144^e)
RABUT René, Besançon (144^e)
RUFFALDI Honoré, Saône (144^e)

26 Drôme

COTE DERNIER Fernand, Lorient-sur-Drôme (1684^e)
JANICHON Albertine, Montmeyran (257^e)
RODESCHINI Ginette, Montélimar (135^e)

28 Eure-et-Loir

BREZIAT Jean-Marie, Chateaudun (645^e)
GOMEZ André, Nogent-le-Rotrou (631^e)

Texte et décorations selon votre souhait.
Etude et devis gratuit

PLAQUES COMMEMORATIVES
en pierres naturelles 30 x 20 cm

A la mémoire de mon époux
Médaille Militaire

Ses enfants
et petits-enfants
qui ne l'oublieront
jamais.

Associations,
particuliers,
découvrez
notre gamme
de plaques
standards et
personnalisées.

Documentation et tarif
sur simple demande à :

SERIGRAPHIE WETTER
8A rue de Leymen 68300 SAINT-LOUIS
Tél.Fax. 03 89 69 16 67 Email : contact@serigraphiewetter.com

Rendez-vous sur notre site internet : www.serigraphiewetter.com

29 Finistère

BARBIER Claude, Plourin-les-Morlaix (325^e)
CORNEC Hervé, Plouescat (325^e)
DANIOT Roger, Brest (11^e)
DRAOULEC Pierre, Penmarch (1753^e)
JAOUEN Georges, Douarnenez (18^e)
LARZUL Roger, Penmarch (1753^e)
LE BLOA Françoise, Moëlan-sur-Mer (1628^e)
MEREAUX André, Riec-sur-Belon (1628^e)
OLLIVIER Roland, Bénodet (1753^e)

30 Gard

BICA Charles, Beauvoisin (1813^e)
CANOVI Emile, Marguerittes (1797^e)
CROUSIER René, Salindres (161^e)
FRITZ André, Marguerittes (1797^e)
GAUTHIER Pierre, Garons (6^e)
GRAUX René, St-Ambroix (1061^e)
LANOIX Monique, Nîmes (1797^e)
MOULIN Simone, Nîmes (6^e)
PEAUDEVIGNE Marie-Louise, Nîmes (6^e)
PERETTI WATEL Yves, Sommières (1782^e)
VAUNIER Jean, Aigues-Vives (1782^e)

31 Haute-Garonne

AUBREJAC Claude, Toulouse (1749^e)
DURRIEU Pierre, Aix-en-Provence (290^e)
LEON Jean-Louis, Brest (11^e)
MARIOU Henri, Couiza (957^e)
POURCINE Pierre, Toulouse (21^e)

32 Gers

DAUJAN Ernest, Mirande (1751^e)
GAUTHIER Jean, Ladeveze-Rivière (722^e)

33 Gironde

AUDEBERT Raymonde, Ambares-et-Lagrave (1776^e)
BONNET Madeleine, Le Haillan (392^e)
BROUSTAUT Rémy, Andernos-les-Bains (1152^e)
DUTRIAX Suzanne, Saint-Médard-en-Jalles (392^e)
FAURE Jean, Saint-Paul (1807^e)
HERRERO Colette, Mérignac (392^e)
JACQUES Norbert, Carignan-de-Bordeaux (242^e)
LE HALPERE André, Mérignac (1776^e)
MARTIN Michel, Libourne (242^e)
MOUGEL Denise, Ares (1430^e)
QUINDOS Raymonde, Cestas (1807^e)
ROUSSEAU Yvonne, Abzac (1058^e)
ROUX Marcelle, Saint-Médard-de-Guizières (1058^e)

34 Hérault

DELAFOUGE Daniel, Sète (347^e)
DONNADIEU Robert, Mauguio (1697^e)

35 Ille-et-Vilaine

CLOLUS Marcel, Rennes (1764^e)
GLANDAIS Eugène, Rennes (73^e)
GUERLAVAIS Joseph, Saint-Malo (143^e)
HERELLE Jean, Monterfil (1150^e)
JOUAN Roger, Laillé (73^e)

37 Indre-et-Loire

DUQUESNE Jean-Marie, Descartes (1843^e)
ORY Christian, Tours (36^e)

38 Isère

DEGASPERI Bruno, Voiron (807^e)

39 Jura

CARROT Michel, Salins-les-Bains (479^e)
GENTEL Charles, Tavaux (479^e)
GRANDCLEMENT Henriette, Moirans-en-Montagne (1501^e)
MOURARET Joseph, Chamblay (1487^e)
SASSO Paul, Villers Farlay (1487^e)
SBALCHIERO Robert, Dole (479^e)
SUGNY Henri, Dole (479^e)

40 Landes

GUIFFARD Paul, Biscarrosse (1585^e)
LASSUS Guy, Sanguinet (1585^e)
LEMAIRE René, Saint-Paul-lès-Dax (1781^e)
TELMAR Jimmy, Saint-Julien-en-Born (184^e)

41 Loir-et-Cher

BENOIST André, Cellettes (116^e)
BOUQUIN Suzette, Vendôme (124^e)
LAPERCHÉ André, Romorantin-Lanthenay (395^e)
PAUSADER Claude, Cour-Cheverny (395^e)

42 Loire

CAYET Jean, Saint-Chamond (1828^e)

44 Loire-Atlantique

BLANDIN Pierre, Nantes (180^e)
BOUCHEE Bernard, Saint-Julien-de-Concelles (180^e)
BROGNIART François, Saint-Malo-de-Guersac (338^e)
HAMON Donatien, Derval (776^e)
LASNIER Robert, Le Pouliguen (195^e)
ROUAUD André, Le Gavre (776^e)
THERME Jean-Pierre, Saint-Nazaire (338^e)
TIXERANT Hélène, Saint-Nazaire (195^e)
WINDELS Joseph, Saint-Brévin-les-Pins (338^e)

45 Loiret

BOULMIER André, Jargeau (542^e)
CONRAUX Jean-Paul, Villemurlin (1739^e)
DASSE Marcel, Saint-Jean-le-Blanc (1739^e)
HAMEL Henri, Checy (542^e)
ROUVROY Michel, Fleury-les-Aubrais (1739^e)

46 Lot

BOUYSSOU Roland, Cezac (1820^e)
DELPORT Michel, Cahors (80^e)
LALANDE Lucien, Gourdon (1495^e)
PINQUIE Jean, Gramat (1771^e)
VIGNAL Maurice, Gramat (1771^e)

47 Lot-et-Garonne

AUGEY Gilbert, Casteljaloux (1653^e)
DEVIC Hubert, Nérac (159^e)
LARROQUE Régis, Nérac (159^e)
LETERRE Pierre, Villeneuve-sur-Lot (23^e)
MEULNET Maurice, Marmande (912^e)

49 Maine-et-Loire

BRUNEAU Renée, Angers (131^e)
FAVREAU Edmond, Saumur (606^e)
MORIN Claude, Avrillé (362^e)
ROUSIERE Claude, Cholet (522^e)
VIOLLEAU Michel, Blou (606^e)

51 Marne

LIAKHOFF Jean, Muizon (1687^e)
MOSSLER Frieda, Mairy-sur-Marne (141^e)

52 Haute-Marne

BOIS Luc, Joinville (287^e)
DAUBANTON Jacques, Mirbel (330^e)
DUSSELIER Robert, Bettancourt-la-Ferrée (287^e)
FORQUIN Michel, Thivet (330^e)
GILLOT Yvette, Aprey (834^e)
JACQUET Pierre, Villiers-en-Lieu (287^e)
JOBARD Roger, Suzannecourt (1727^e)

53 Mayenne

CHOLET Jean-Pierre, Mayenne (1060^e)
POUTEAU Henri, Ernée (1060^e)

54 Meurthe-et-Moselle

ARMAND BÉCHADE Gérard, Pont-à-Mousson (230^e)
CORDIER Raymond, Ancerville (609^e)
HALVICK Jean-Marie, Cirey-sur-Vezouze (1234^e)
JACQUET Jean, Foug (384^e)
JANIN Robert, Jarville-la-Malgrange (44^e)
MICHEL Yvon, Villerupt (84^e)
REMY Marcelle, Pont-Saint-Vincent (637^e)
RICHARD Léon, Saulxures-les-Nancy (44^e)
SAVARIN Anne-Marie, Saulnes (84^e)

56 Morbihan

AUFFRET Yves, Lorient (964^e)
BOULANDE Jean, Muzillac (1741^e)
CORNEC Michel, Saint-Avé (125^e)
FROISSARD Jacques, Caudan (43^e)
LE FORMAL Marie, Malestroit (1623^e)
LE THIEC Maurice, Ploemeur (964^e)

57 Moselle

CAZENAVE Ginette, Puttelange-aux-Lacs (597^e)
GOSSE Alfred, Sarreguemines (243^e)
GOSSELIN Roger, Metz (230^e)
JILQUIN Roger, Vergaville (844^e)
VIALA Jean-Marie, Le Passage (159^e)
WEYLAND Jeanne, Metzting (243^e)

58 Nièvre

CASSIER Roger, Pouilly-sur-Loire (UD58)
GRAILLLOT Albert, Cosne-Cours-sur-Loire (UD58)
HUGON Bernard, Montsauche-les-Settons (1357^e)

59 Nord

DECOBEQ Gaston, Odomez (1297^e)
DUSART Albert, Saint-Amand-les-Eaux (1297^e)
LEGRAND Edouard, Le Quesnoy (831^e)
MARECHAL Didier, Saint-Rémy-du-Nord (162^e)
ROLLIN Gilbert, Mons-en-Baroeul (34^e)

60 Oise

BOUILLER Serge, Sempigny (157^e)
PRUM Emile, Janville (136^e)

61 Orne

DE BALTHASAR Louis, Damigny (4^e)
HENTGES Marc, Damigny (4^e)
MOREAU Fernand, Saint-Jean-de-la-Forêt (UD61)

62 Pas-de-Calais

BROWARSKI Donald, Neuville-Saint-Vaast (162^e)
DELAPORTE Michel, Pas-en-Artois (162^e)
ÉPINAY Louis, Hesdin (1779^e)
HAUTEFEUILLE TRIPPIER Floriane, Blendecques (958^e)
IDEC Daniel, Rang-du-Fliers (196^e)
LESOT Roger, Boiry-Sainte-Rictrude (286^e)

63 Puy-de-Dôme

CONSTANT Albert, Saint-Beauzire (79^e)
LOTIGIE Gérard, Issoire (525^e)
ROCHE René, Riom (79^e)

64 Pyrénées-Atlantiques

GENTHON René, Anglet (39^e)
MAZZINI Gilbert, Pau (506^e)
NORMANT Henri, Pau (188^e)
PLISSON Marcel, Saint-Jean-de-Luz (603^e)
ROMARY Raphaël, Bayonne (39^e)

65 Hautes-Pyrénées

ARBERET Alice, Pinas (846^e)
DUFFRECHOU Raymond, Monléon-Magnoac (846^e)
MALLARDEAU Marcel, Maubourguet (722^e)

66 Pyrénées-Orientales

ARMANGAU Joseph, Thuir (1712^e)
AUDET Daniel, Perpignan (53^e)
BALMIER Claude, Saint-Jean-Lasseille (1801^e)
BEAUFILS Georges, Corneilla-de-Conflent (582^e)
CAMBRES Julia, Saint-Cyprien (1621^e)
EXPOSITO Jean-Claude, Argelès-sur-Mer (1716^e)
FIGUE Guy, Prades (582^e)
LAJARRIGE Jeannine, Canet-en-Roussillon (1668^e)
LE HECQ Maurice, Perpignan (53^e)
MACH Pauline, Perpignan (53^e)
POILVE Monique, Canet-en-Roussillon (1668^e)
RIQUE Marcel, Saint-Cyprien (1621^e)

67 Bas-Rhin

BIENVENOT Jean, Schirmeck (1295^e)
GRANDMAIRE Marc, Dauendorf (323^e)
HENRY Eugène, La Broque (1295^e)
KEREBEL François, Landunvez (1074^e)
LACROIX Michel, Haguenau (323^e)
TREMEGE Pierre, Le Beausset (1560^e)
VANIER Andrée, Gresswiller (UD67)
WEISS Claude, Haguenau (323^e)

68 Haut-Rhin

BAUMANN René, Hirsingue (1316^e)
BOUSQUET Yves, Kingersheim (339^e)
FAIS Frantz, Mulhouse (1316^e)
FALVISANER Suzanne, Colmar (308^e)
GILLOT Pierre, Colmar (308^e)
GRANDCHAMPS Louise, Pfstatt (339^e)
MAIRE Marcel, Orbey (308^e)
MULLER Louis, Ribeauville (308^e)
MULLER François, Wittenheim (339^e)
VORBURGER Roger, Cernay (1272^e)
ZIMMERMANN André, Wittersdorf (1316^e)
ZWICKEL Rémy, Oberentzen (308^e)

69 Rhône

BECOUZE Yvette, Rillieux-la-Pape (473^e)
BERGERET Robert, Gleizé (430^e)
CLAISE Michel, Condrieu (64^e)
LELONG Albert, Bron (473^e)
SERRURIER Louis, Anse (430^e)

70 Haute-Saône

SCHUBERT Rolf, Villars-le-Pautel (1393^e)

71 Saône-et-Loire

LEDEY Pierre, Gourdou (401^e)
LICHET Guy, Paray-le-Monial (1494^e)
PERNATON Jacques, Tournus (238^e)

72 Sarthe

CAPLAIN Jacqueline, La Flèche (76^e)
CHOPIN Suzanne, Clermont-Créans (76^e)
DAVOUST Gustave, Vibraye (692^e)
HERCE Xavier, Le Mans (76^e)
OLIVIER Sylvia, Ruaudin (90^e)

73 Savoie

COTTAREL Jean, La Ravoire (61^e)
MIRALE Henri, Albertville (667^e)

74 Haute-Savoie

BELLIER Jean, Publier (543^e)
GUEGUEN Lucien, Sallanches (1030^e)

76 Seine-Maritime

FOUCOUR Jean-Pierre, Saint-Aubin-lès-Elbeuf (720^e)
NECTOUX Pierre, Le Havre (137^e)

77 Seine-et-Marne

DEBEAUMONT Jean, Le Mée-sur-Seine (47^e)

78 Yvelines

AUBE Jean-Pierre, Septeuil (1183^e)
BOURDOULOUS Roger, Poissy (152^e)
ROCHE Robert, Crespières (13^e)

79 Deux-Sèvres

BONNAUD Calixte, Frontenay-Rohan-Rohan (1618^e)
DECHAMBRE Monique, Niort (81^e)
GUILLON Pierre, Thouars (875^e)
JORE Yves, Niort (81^e)

80 Somme

BILLAUD Georges, Abbeville (3009^e)
SENYARICH Albert, Muret (1749^e)

81 Tarn

SICARD Daniel, Castres (21^e)

82 Tarn-et-Garonne

LABORDE Jean, Castelsarrasin (1209^e)
LANNES Gerard, Saint-Loup (1167^e)

83 Var

BERTRAND Yvon, Brignoles (311^e)
BOUDOT Denise, Hyères (3000^e)
BRIERRE Jacques, Hyères (3000^e)
BUGNET Francis, Hyères (345^e)
CAUDRON Andrée, Hyères (3000^e)
CLAUDEL Maurice, Fréjus (258^e)
DE KEYSER Aimé, Besse-sur-Issole (1754^e)
DE SA Francine, Le Val (311^e)
DESTELLE André, Fréjus (258^e)
DONNARUMMA Céleste, Saint-Cyr-sur-Mer (1560^e)
FOURNEL Jane, Hyères (3000^e)
GALLIANO Henri, Fréjus (258^e)
GARCIA LE BORGNE Josiane, Puget-sur-Argens (1743^e)
GHIGLIONE Jean, Fréjus (258^e)
GIOTARD Philippe, Solliès-Pont (1718^e)
GUEDET Robert, Belgentier (1718^e)
HUCBOURG Robert, Hyères (3000^e)
JACOBY Paul, Le Beausset (1560^e)
LE GUERN François, Le Pradet (3^e)
MARTINET Paul, Hyères (1754^e)
RIBIERE Raymond, Hyères (3000^e)
SOUDAN Gérard, Flayosc (278^e)
TREMEGE Sylvia, Le Castellet (1560^e)

84 Vaucluse

BERNARD Jacqueline, Vaison-la-Romaine (252^e)
DUBREUIL Michel, Orange (252^e)
GUINGRICH Guy, Avignon (32^e)
LAVERNE André, Bédoin (1658^e)
LESIEUR Yvette, Cavaillon (955^e)
PADILLA Diego, Orange (252^e)
PHILIBERT Jacques, Malaucène (1658^e)
PUECHJEAN Jeanne, Orange (252^e)

85 Vendée

ALLMANG Jean-Paul, Olonne-sur-Mer (402^e)
BEAUFILS Maurice, Notre-Dame-de-Riez (1383^e)
BIZE Marcel, Challans (758^e)
BROCHET Jean, Les Sables-d'Olonne (402^e)
BUCHOU Michel, Notre-Dame-de-Monts (796^e)
CORNIÈRE Ferdinand, Luçon (685^e)
FRADET Louis, Beauvoir-sur-Mer (796^e)
MACOUIN Albert, Chantonay (1105^e)
PELLETREAU Denis, Fontenay-le-Comte (1105^e)
RAUTUREAU Jean-Yves, Mouchamps (1456^e)
RAYNON Gaël, Avrillé (402^e)
TRIMOUILLE Roger, Les Lucs-sur-Boulogne (147^e)



BRODERIES ALPHA-B

**SPECIALISTE
DU DRAPEAU BRODÉ
MAIN**

ACCESSOIRES
ÉCUSSENS - CRAVATES
CADRES PERSONNALISÉS
IDÉES CADEAUX

DEVIS ET MAQUETTES GRATUITS
CIDEX C3 14610 VILLONS LES BUISSON TÉL. 02 31 43 55 99

86 Vienne

BERNARD Jean Eugène, Poitiers (91^e)
BREGAT Claude, Poitiers (91^e)
DEMASSIEUX René, Poitiers (91^e)
GLAIN André, Valdivienne (91^e)
GUÉRIN Guy, Poitiers (91^e)
MIE Daniel, Poitiers (91^e)
RIVault André, Buxerolles (91^e)

87 Haute-Vienne

FEYTIT Robert, Verneuil-sur-Vienne (45^e)
SOUILLE Roger, Limoges (45^e)

88 Vosges

BOUSSIRON Pierre, Bains-les-Bains (1724^e)
GRIVOIS André, Mirecourt (609^e)
LARDIN Gérard, Le Val d'Ajol (408^e)
MIDENET Raymonde, Châtenois (697^e)

89 Yonne

HONORE Alfred, Sens (360^e)

91 Essonne

BLEVIN Jean, Savigny-sur-Orge (976^e)
CAMPANA Christiane, Viry-Châtillon (976^e)
GERVAL Jocelyne, Draveil (398^e)
MAIGRET Jean, Viry-Châtillon (976^e)

92 Hauts-de-Seine

MIGNARD Louis, Vanves (1841^e)

94 Val-de-Marne

BIESSY Eliane, Villeneuve-Saint-Georges (356^e)
DOREMUS Pierre, Champigny-sur-Marne (192^e)
FRUH Yvonne, Bry-sur-Marne (192^e)
HENNEMAND Renée, Vincennes (192^e)

95 Val-d'Oise

NEHLIG Jacqueline, Ennery (207^e)

971 Guadeloupe

LOUISIN Lucien, Baie-Mahault (154^e)

972 Martinique

DIDIER Georges, Ducos (361^e)
TELLE Wilson, Fort-de-France (361^e)

974 Réunion

ROBERT Roger, Le Tampon (1839^e)

976 Mayotte

GIPTNER Josef, Labattoir (1817^e)

Allemagne

HAGELE Willi, (794^e)

Belgique

VANOOSTHUYSE Nadine, B-7712 Herseaux (545^e)

Luxembourg

GUILLAUME Claude, L 4943 CHARCUTAGE (84^e)

À toutes les personnes dans la peine,
nous présentons nos sincères condoléances.

Pour toutes questions : 01 45 22 84 46
ou effectifs@snemm.fr

IN MEMORIAM

Disparition de Roger Bourdoulous

Roger Bourdoulous était un défenseur convaincu des valeurs de la Médaille Militaire. Ses années à la présidence de la section de Poissy, celles passées au sein du conseil d'administration de la SNEMM, ainsi que la fonction de trésorier général qu'il a exercée avec soin, témoignent de son engagement pour sa décoration, mais également de son altruisme et de son dévouement. Il s'est éteint le 6 février dernier à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 14 en la collégiale Notre-Dame de Poissy, en présence notamment de Maryvonne Sayos, présidente générale, et de plusieurs de ses camarades médaillés militaires.



Décès de Pascale Coget

Une femme tournée vers les autres et profondément engagée. Pascale Coget est l'une des dix personnes qui ont péri dans l'incendie survenu le 5 février dernier au 17 bis de la rue Erlanger (Paris 15^e). Elle était co-créatrice et directrice de la fondation Un Avenir Ensemble née en 2006 à l'initiative du général d'armée Kelche, alors grand chancelier de la Légion d'honneur, et présidée depuis en fonction par ses successeurs, aujourd'hui le général d'armée Puga.



SAVEZ-VOUS QUE LA SNEMM EST HABILITÉE À RECEVOIR VOS LEGS ET DONATIONS ?

Reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 1922, la Société Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire est habilitée à recevoir des legs et donations. Ces libéralités lui permettent de maintenir ses actions de soutien à un niveau substantiel.

Pour tous renseignements : 01 45 22 68 11

CARNET

Naissances

ANDRÉA, arrière-petite-fille de Robert JEANNOUTOT 1577° (34)
ARTHUR, petit-fils de Thierry MICHAUD 1483° (03)
ERNESTINE, arrière-petite-fille de Ginette ROUVROY 1653° (47)
LILY-ROSE, arrière-petite-fille de Claude LÉGER 696° (88)

Noces

■ PLATINE (70 ans)

LESQUIBE Michel, 1533° (64)

■ PALISSANDRE (65 ans)

TAUZIN Marc, 184° (40)

■ ORCHIDÉE (55 ans)

CHATAIGNEAU Jean-Pierre, 656° (36)

LEY Clément, 1316° (88)

Décès

(Conjoints et enfants de nos adhérents)

DAHMANI Frédéric*, fils de Michel 19° (21)

DELORME Renée, épouse de Pierre 19° (21)

COMMENE Jeanne, épouse de Yvon 44° (54)

* En page 2 du numéro 571, quelques lignes avait été dédiées à Frédéric et sa détermination à lutter contre la maladie de Charcot qui l'avait happé en pleine vigueur en 2013. Celle qu'il appelait la "saloperia" l'a finalement emporté le 31 décembre dernier à l'âge de 48 ans. Nos pensées chaleureuses à sa famille.

Errata Numéro 581

Page 27 / Carnet / Naissances, lire :

CÉLIA, petite-fille de Michel (MM)
 et Georgette (DE) MONGEY, 841° (54)
 LOUANE, petite-fille de Lucien (MM)
 et Colette (DE) DUREN, 841° (54)

PETITE ANNONCE

LOCATION DE VACANCES

Médaille militaire loue à Pignans (83) maisonnette de plain pied équipée pour 2 personnes, dans parc ombragé clos et calme, 35 km mer. D'avril à octobre, de 180€ à 250€ la semaine. Accueil fraternel assuré. Documentation sur demande à : Hubert FRANÇOIS 06 60 17 03 68.

MÉDAILLÉS À L'HONNEUR

Légion d'honneur

■ CHEVALIER

CASSINI André, 2/1394° (06)

DAUCOURT Michel, 119° (16)

GOBBER Henry, 1767° (07)

PAVAUT Jacques, 19° (21)

RACHID Slimane, 1767° (07)

Médaille Militaire

BENONY Paul, 162° (62)

BERTAINA Jean-Robert, 2/1394° (06)

CASTELLO Henry, 1533° (64)

CHARLES Jacky, 179° (08)

DUBOCLARD Claude, 139° (45)

LEFELLE Christian, 162° (62)

MARTELLUCCI Maurice, 2/1394° (06)

MOUNIER Michel, 19° (21)

RAMOIN Charles, 2/1394° (06)

TAVAGNUTI Jean, 1061° (11)

VANDEWALLE René, 162° (62)

Ordre National du Mérite

■ OFFICIER

MICHAUD Robert, 1767° (07)

Croix du Combattant

BOURSE Michel, 139° (45)

LANCEROT Francis, 139° (45)

SALMON Yves, 1533° (64)

Croix du combattant volontaire

ROY Pierre, 1474° (13)

SALMON Yves, 1533° (64)

T.R.N.

TURTAUT Jean-Claude, 139° (45)

Diplôme d'honneur de porte-drapeau

GRESSIER Philippe, 139° (45)

PEDELABORDE Robert, 1533° (64)

Promotion

DUCQ Philippe, lieutenant-colonel (gendarmerie) 520° (77)

RAPPEL :

La parution dans ces colonnes des noms des nouveaux décorés et promus n'est pas automatique. Elle est laissée à l'appréciation de chaque récipiendaire qui, s'il la souhaite, veillera à en informer son président de section. Celui-ci se chargera de la faire suivre au Service de la revue.

Dominique Dali

LA MÉDAILLE DES BLESSÉS DE GUERRE DÉSORMAIS À LA NEUVIÈME PLACE DANS L'ORDRE PROTOCOLAIRE DES MÉDAILLES

Décret n° 2019-124 du 22 février 2019 déterminant le rang protocolaire de la médaille des blessés de guerre (JO du 24 février 2019)

Publics concernés : militaires victimes d'une blessure de guerre, prisonniers de guerre blessés au cours de leur détention, titulaires de l'insigne des blessés de guerre.

Objet : rang protocolaire de la médaille des blessés de guerre.

Entrée en vigueur : le texte entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : le rang de la médaille des blessés de guerre est fixé immédiatement après celui de la médaille de la gendarmerie nationale.

Références : les dispositions du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, modifiées par le présent décret, peuvent être consultées, dans leur rédaction issue de cette modification, sur le site Légifrance (<https://www.legifrance.gouv.fr>).

Le Premier ministre, sur le rapport de la ministre des armées, vu le code de la Légion d'honneur, de la Médaille Militaire et de l'ordre national du Mérite, notamment son article R. 117 ; vu le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ; vu l'avis du grand chancelier de la Légion d'honneur en date du 16 octobre 2018,

Décrète :

Art. 1^{er}. – L'article D. 355-17 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre est complété par un alinéa ainsi rédigé : « IV. – La médaille des blessés de guerre prend rang immédiatement après la médaille de la gendarmerie nationale ».



03 ALLIER 1483 – Varennes – Saint-Pourçain

Une section active



Le 10 novembre 2018, une délégation de médaillés militaires de l'UD et de la 1483^e section s'est rendue à l'Historial du paysan soldat de Fleuriel pour participer à la commémoration du centenaire de la Grande Guerre et au ravivage de la Flamme. Une heureuse façon pour Steven Cuissinet, notre jeune porte-drapeau, de célébrer sa première année de fonction. Par ailleurs, un mois plus tard, le 10 décembre à Moulins, le major Jérôme Coste, commandant la brigade motorisée d'Yzeure et membre de notre section, a été décoré de la médaille de la Sécurité intérieure par Mme Lecaillon, préfète de l'Allier. Enfin, le 9 janvier 2019, plusieurs membres se sont réunis à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

1698 – Gannat

Début d'année sous le signe de la cohésion



Le 13 janvier 2019, fidèles à la tradition, les membres de la section se sont réunis à l'Espace Croix-des-Rameaux pour échanger leurs vœux. Philippe Bénard a constaté, satisfait, un effectif stable de 40 participants.

07 ARDÈCHE 54 – Aubenas

Bravo Monsieur Tourre !



Le 10 décembre 2018, une forte délégation de médaillés militaires s'est rendue à la Résidence du Méridien à Ruoms, afin de célébrer le 100^e anniversaire de Jean Tourre, doyen des médaillés militaires ardéchois. À noter la présence, bien sûr, de Yves Aubert et Raymond Deligans. Un beau moment de partage et d'émotion.

1157 – Privas

La section et les autorités locales

Le 18 janvier 2019, le président et les membres du bureau ont eu plaisir à présenter leurs vœux aux autorités civiles et militaires du département (ONAC, Groupement de Gendarmerie, DMD, Troupes de marine, Anciens d'Indochine, UNPRG...). Une occasion toute trouvée pour remettre à André Girouin le diplôme pour plus de 25 ans de détention de la Médaille Militaire.

11 AUDE 1449 – Coursan

Paul Rossignol n'est plus

Notre camarade s'est éteint le 9 janvier dernier à l'âge de 92 ans. Une bénédiction a eu lieu le 14 en l'église de Vinassan, suivie de l'inhumation au cimetière Vieux de Béziers. Lors du second conflit mondial, Paul Rossignol s'était engagé pour la durée de la guerre par pur patriotisme. Il avait participé au débarquement en Provence, le 15 août 1944, en qualité de brigadier-tireur. Évacué à la suite d'une blessure contractée à Altkirch, il avait été libéré avec le grade de sergent-chef après avoir accompli un stage d'officier. Lieutenant de réserve, médaillé militaire, il était titulaire entre autres de la croix de Guerre 39/45, de la médaille des Blessés, et était chevalier de la Légion d'honneur depuis 2011. Fidèle à nos réunions mensuelles, il avait encore participé à celle d'octobre. À son épouse et ses proches, nous renouvelons nos plus sincères condoléances. C'est un homme plein de sagesse, au flegme très britannique, qui s'en est allé.



2B HAUTE-CORSE 78 – Bastia

Réunion cordiale

Le 15 janvier 2019, à l'initiative de René Timotei, membres de la SNEMM et membres de l'Amicale des Troupes de Marine et des Anciens d'Outre-Mer se sont retrouvés pour échanger leurs vœux. Une réunion chaleureuse qui a compté une centaine de participants, lesquels n'ont pas manqué d'entonner hymne de l'Infanterie de Marine et hymne national.



22 CÔTE D'ARMOR 1788 – Penvenan

Étienne Doceux a 104 ans



Le 18 décembre dernier, Philippe Boigeol, Charles Guillois et Annie Junter ont rendu visite au doyen de la section à l'occasion de son 104^e anniversaire. Notre grand Ancien (décoré de la Médaille Militaire en 1951,

voilà qui fait rêver...) a apprécié cette attention, que nous comptons bien renouveler en décembre prochain. Portez-vous bien Monsieur Doceux ! Par ailleurs, une cinquantaine de membres se sont réunis le 11 janvier pour marquer le début de l'année nouvelle et présenter leurs vœux à Mme Nicolas, conseillère départementale, et M. Canel, maire de Camlez.

24 DORDOGNE Union Départementale

Les médaillés militaires très impliqués dans le département



Ce 10 novembre, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, l'UD 24 a organisé, conjointement avec la SMLH, l'ONM et le Souvenir Français, un concert caritatif au profit des blessés et des familles des agents des forces de sécurité intérieure (Police et Gendarmerie nationales) décédés en service. Ce sont près de 300 personnes qui se sont rassemblées à l'auditorium de Boulazac, afin d'assister à une prestation musicale de grande qualité. Un chèque de 2 700 euros a ensuite été remis aux représentants de la Police et de la Gendarmerie par les présidents des associations organisatrices : les généraux (2S) Hugues Magny (SMLH), major (Er) Jean-Paul Benjamin (SNEMM), colonel (Er) Gilles Heyraud (Souvenir Français), et Jacqueline Quaille (ONM). Le lendemain, c'est encore ensemble que SMLH, SNEMM et ONM ont déposé une gerbe au monument aux morts des allées de Tourry à Périgueux à l'occasion de la cérémonie de commémoration du 11 Novembre 1918. Par ailleurs, le 22 janvier dernier, les médaillés militaires de Dordogne se sont réunis à la stèle dédiée à leurs frères d'armes périgourds morts pour la France et la défense de la liberté et des peuples. Placée sous le haut patronage de Magali Caumon, cette manifestation a compté un nombre important de participants, parmi lesquels Mireille Bordes, conseillère départementale, Laurent Mossion, 1^{er} adjoint au maire de Périgueux, le lieutenant-colonel Dartencet, DMD, le colonel Bras, commandant le Centre national d'entraînement des forces de gendarmerie, le lieutenant-colonel Caurez, adjoint au commandant de Groupement de Gendarmerie, la commandante Pannier, représentant le commissaire directeur de l'École de Police, le major Demay, représentant le capitaine commandant l'EGM.

30 GARD 1782 – Sommières

Yves Peretti nous a quittés



Notre camarade s'est éteint le 26 janvier à l'âge de 89 ans. Engagé volontaire à 17 ans, il avait servi 5 ans en Indochine et 7 en AFN. Titulaire entre autres des croix de la Valeur militaire et croix de Guerre des TOE, il avait été décoré de la Médaille Militaire pour fait de guerre à 26 ans, et promu au grade d'officier de la Légion d'honneur en 2006. Ses obsèques ont eu lieu le 31 janvier en l'église de Villeveille.

44 LOIRE-ATLANTIQUE

776 – Guéméné-Penfao

Donatien Hamon et André Rouau s'en sont allés



Donatien Hamon avait fêté ses 103 ans en octobre 2018. Il est décédé le 18 décembre à son domicile. Le 22, lors de ses obsèques, l'église de Derval n'était pas trop grande pour accueillir sa famille, ses amis et les habitants de la commune venus nombreux pour un dernier au revoir. Huit porte-drapeaux, suivis des délégations de l'association de la Légion d'honneur du département, des médaillés militaires de la section et des anciens combattants de l'UNC/AFN de Derval/Mouais ont accompagné son cercueil au long de la cérémonie. Donatien, d'un abord toujours avenant et l'œil pétillant, aimait les rencontres. Il aimait notamment partager un épisode de sa vie qui l'avait particulièrement marqué. Mobilisé le 20 octobre 1936 pour rejoindre le 71^e RI de Dinan, il avait été libéré deux ans plus tard, puis rappelé le 15 mars 1939 pour aller garder les soldats républicains fuyant l'armée de Franco. En 1940, il avait été grièvement blessé lors de la bataille de l'Escaut. C'était un 16 mai. Décoré de la Médaille Militaire le 15 juillet 1949, il avait été officiellement reconnu grand mutilé de guerre en 1956.



André Rouau, quant à lui, était né le 12 juillet 1928 à Le Gâvre. Après ses classes, effectuées au 1^{er} Cuirassé de Neustadt, il avait rejoint Landau le 10 janvier 1949. Indochine, Algérie, Tunisie, Allemagne ont jalonné sa carrière de 1951 à 1969. Ce fut ensuite Coëtquidan, puis

l'heure de la retraite, le 1^{er} février 1974. Décoré de la Médaille Militaire en 1963, il s'était rapproché de la section en 1965. Il est décédé le 10 janvier 2019 à l'hôpital de Châteaubriant. Ses obsèques ont eu lieu le 14 en l'église de sa ville natale.

52 HAUTE-MARNE

Union Départementale

Sortie Mémoire

Le jeudi 20 septembre, à l'initiative de la section départementale de l'ONM et conjointement avec les membres de la SMLH locale, les médaillés militaires se sont rendus à Bourmont pour découvrir l'exposition intitulée « La mémoire retrouvée » retraçant la création de la deuxième division d'infanterie américaine, et la vie des boys à l'époque. Tous les participants ont apprécié ce moment de cohésion entre les ordres nationaux et la Médaille Militaire dans le département.

287 – Saint-Dizier

La section félicite Anthony Giudicelli



Le 18 octobre 2018, dans le cadre des excellentes relations entretenues entre médaillés militaires et gendarmes de l'École de Chaumont, Henri Bonnemains a remis au nom de l'UD l'ouvrage dédié à la Médaille Militaire à Anthony Giudicelli, de la 490^e promotion (Gendarme Rappenecker) pour souligner ses brillants résultats en matière de technique militaire. Ce jeune gendarme a depuis lors rejoint l'EGM 41/2 à Limoges.

330 – Chaumont-Nogent

Compliments au gendarme Gasser



Le 8 novembre 2018, Jean-Pierre Paquet a eu le plaisir de remettre au nom de l'UD l'ouvrage dédié à la Médaille Militaire à Cédric Gasser, major de la 491^e promotion, (Garde Boudaille). Ce jeune gendarme est désormais en poste à la Brigade de proximité de Bollwiller (68).

834 – Longeau-Prauthoy

Félicitations au gendarme Cantobion



Le 29 novembre 2018, Alain Coibon a eu la sympathique charge de remettre au nom de l'UD l'ouvrage dédié à la Médaille Militaire à Gilles Cantobion, de la 493^e promotion (Adjudant-chef Wersinger) pour le féliciter de son parcours au sein de l'EG de Chaumont. Engagé en avril 2018, le voici maintenant affecté à l'EGM 45/7 à Auxerre.

1727 – Joinville-Wassy

Le 24 janvier, Daniel Faïs était invité aux vœux de l'hôpital Sainte-Croix de Joinville



Traditionnellement, anciens combattants et veuves d'anciens combattants participent à cette manifestation cordiale, et les présidents des associations patriotiques de la ville profitent de cette occasion pour remettre à chacun un colis. Pour la première fois, deux de nos camarades médaillés militaires, Yves Maillot (95 ans) et Henri Mangin (85 ans) ont été honorés de la médaille de vermeil de la SNEMM. Par ailleurs, rappelons que le 27 septembre Daniel Faïs a remis au nom de l'UD l'ouvrage dédié à notre décoration à Maxence Blond, de la 489^e promotion (Garde Brayer). Ce jeune gendarme a rejoint la Garde Républicaine de Nanterre (92). Le 22 novembre, c'était au tour de Brice Dubarry, de la 492^e promotion (Maréchal des logis-chef Kempf) de recevoir ce même ouvrage avant son intégration à la GM de Pithiviers (45). Par ailleurs, souvenons-nous de notre doyen, Roger Jobard, qui nous a quittés le 10 décembre à l'âge de 96 ans. Décoré de la Médaille Militaire en 1961, il avait rejoint notre section lors de sa création, en 1974. Secrétaire de 1974 à 1982, il avait ensuite présidé à ses destinées jusqu'en 2003. À sa famille et ses proches, nous renouvelons nos sincères condoléances.

1844 – Saint-Dizier BA 113

« Donner plus à ceux qui ont le moins »



Le 15 novembre 2018, notre section a permis à 25 élèves du collège Anne Frank de participer au ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe. Le choix de cet établissement scolaire (REP+ et SEGPA) s'est imposé naturellement pour concrétiser notre démarche d'entraide. À l'endroit même où 4 jours



LE CRÉATEUR FRANÇAIS DE DRAPEAUX BRODÉS

490, Allée du Millésime
26600 MERCUROL-VEAUNES

04 75 08 24 87
www.manufetes.com

FABRICATION FRANÇAISE



auparavant 70 chefs d'État rendaient hommage au Soldat inconnu, c'est la génération montante qui a pu à son tour s'incliner devant cette page de notre Histoire. Cet instant exceptionnel pour ces collégiens, dont certains n'étaient jamais venus à Paris, était encadré par le colonel Paupy, commandant la BA 113, Daniel Durand et Christian Chambré, président et porte-drapeau de la 287^e section de Saint-Dizier. À noter que c'est un jeune collégien, qui, tandis que Christian Chambré portait le drapeau de la Flamme, a eu la charge de celui de la 287^e. Cette cérémonie a manifestement impressionné les observateurs et suscité beaucoup de questions sur la Médaille Militaire, notre action, sur l'armée de l'air et la BA 113, également sur la présence de notre maire arborant tout à la fois le ruban vert et jaune et son écharpe tricolore. Merci encore à Jean-Pierre Paquet pour ses conseils avisés qui nous ont permis de mener à bien ce projet.

54

MEURTHE-ET-MOSELLE 51 – Lunéville-Gerbeviller- Dombasle-Saint-Nicolas-de-Port

1914/1918 : 900 000 médailles militaires attribuées à titre posthume



En ce dimanche 2 décembre 2018, les médaillés militaires de la 51^e section ont demandé la messe dite des Maréchaux qui est consécutive à la fin de la 2^e Guerre mondiale. Depuis 2006, la section pérennise cet office en y associant les membres décédés au cours de l'année. Disparus en 2018, souvenons-nous de Maurice Rinck, ancien président, et de Huguette Thiébaud, dame d'entraide veuve de médaillé militaire. Depuis l'an dernier (2017), en liaison avec les anciens combattants de l'AMC de Lunéville, cet office est également dédié à la mémoire de toutes les victimes des conflits du 20^e siècle.

60

OISE 136 – Compiègne

À Compiègne, les cérémonies du centenaire de la Grande Guerre se sont déroulées sur deux jours

Le 10 novembre, la visite d'Emmanuel Macron et Angela Merkel a donné lieu à un instant d'émotion lors du dépôt conjoint d'une gerbe sur la dalle sacrée. Le 11, une cérémonie a été organisée au Mémorial de la Clairière de l'Armistice. Elle a débuté par le dépôt d'une gerbe à la stèle du Maréchal Foch des mains de Francis Berquez, puis les participants se sont rendus au Jardin du Souvenir pour rendre hommage aux soldats tombés au champ d'honneur. Ces commémorations ont pris fin avec la visite du Mémorial, qui a fait peu neuve suite à d'importants travaux d'agrandissement et la mise en place de nouvelles scénographies et de nombreuses maquettes. À noter, par ailleurs, le repas de cohésion du 6 janvier, qui a réuni cette année un nombre très encourageant de participants.



62

PAS-DE-CALAIS 958 – Saint-Omer

Hommage à un ancien président



Le 25 janvier 2019, Bernard Lefebvre a rendu une petite visite à Albert Beaudelot, président de la section de 1988 à 2016. Il en a profité pour lui remettre le diplôme réservé aux décorés de la Médaille Militaire depuis 50 et plus, assorti de la médaille d'or de la SNEMM.

1374 – Montreuil-sur-Mer – Hesdin

Lionel Rémy décoré de la Médaille Militaire



Lors de la cérémonie organisée par la municipalité de Campagne-lès-Hesdin le 5 décembre dernier, en hommage aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie, Lionel Rémy (86 ans) a été décoré de la Médaille Militaire qui lui avait été concédée quelques jours plus tôt par décret présidentiel. Sergent de réserve de l'armée de l'air, titulaire d'un brevet d'exploitation de télémechanicien, Lionel Rémy s'est engagé en juillet 1952 pour 2 ans. Rappelé en 1956, il a séjourné six mois en Algérie, à la 542^e Demi-Brigade de Fusiliers de l'air, et a été cité à l'ordre de la Division Aérienne pour ses qualités de chef au cours d'une action menée en juillet. Encore toutes nos félicitations !

64

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES 1533 – Bassin de Lacq et Soule

Un programme de fin d'année chargé

Pour la 1533^e section, le 15 décembre 2018 a marqué la fin d'une année active et riche, à l'image du blog qu'elle anime, consulté par 111 600 visiteurs à travers 165 pays. Outre les diverses récompenses et colis de Noël venus sceller l'entraide et la cohésion de ses membres, elle a eu le plaisir d'offrir à Madame le commandant Marie-Hélène Beaussier, présidente de la section locale de l'ANMMN, le dernier ouvrage consacré à la Médaille Militaire, ce geste attestant de l'estime et de la cordialité qui prévalent entre ces deux représentations.



67

BAS-RHIN 323 – Haguenau et environs

Une forte cohésion

Les moments ne manquent pas au sein de la section pour manifester la cohésion qui prévaut entre ses membres. Retenons la réunion du 6 janvier dernier au cercle du quartier Estienne à Oberhoffen, qui a permis d'ouvrir l'année 2019 sous l'égide, toujours, de la Médaille Militaire.



SARL

PROTON CAPILLERY

maison fondée en 1945



Pour tous renseignements,
n'hésitez pas
à nous consulter,
vous serez
toujours bien
accueillis.

FABRICANT

spécialisé dans les drapeaux brodés

68, rue St-Pierre de Vaise - 69009 LYON
Tél. 04 72 85 64 80 • Fax 04 72 85 64 89
e-mail : proton-capillery@wanadoo.fr

71 SAÔNE-ET-LOIRE

67 – Mâcon

Célébration du centenaire de la Grande Guerre

Le 11 novembre dernier à Mâcon, la célébration du centenaire de l'Armistice de la Grande Guerre a revêtu une dimension particulière grâce à l'étroite collaboration des différentes associations, celles notamment du Souvenir Français et la 67^e section des médaillés militaires, et la participation active des trois écoles primaires, des gendarmes, soldats et pompiers. En partenariat avec le Conseil départemental de Saône-et-Loire et la Ville de Mâcon, le Souvenir Français a proposé au square de la Paix une exposition fort intéressante intitulée : « les Peintres de la Grande Guerre, collection reportages de guerre, trésor du patrimoine », alimentée entre autres par les fonds documentaires des écoles Notre-Dame et Jeanne d'Arc.

1349 – Louhans

Solennité et recueillement



Comme dans toutes les communes de France, les cérémonies d'anniversaire du centenaire de la Grande Guerre se sont déroulées à Louhans avec solennité et recueillement. Depuis le début du cycle mémoriel en 2014, le président de la 1349^e section, le porte-drapeau et de très nombreux médaillés militaires ont, par leur indéfectible présence, contribué à pérenniser le devoir de mémoire. Ils se sont associés avec ferveur à toutes les cérémonies, conférences, expositions qui se sont succédées durant ces 4 années consacrées au souvenir de tous ceux qui se sont sacrifiés pour la France.

76 SEINE-MARITIME

137 – Le Havre

Un concert caritatif de très haute qualité



Intitulé le « Bal des tranchées de la Grande Guerre aux années folles », un concert a été donné au théâtre de la Ville le 7 novembre dernier par la Musique de l'armée de terre, avec la participation de l'orchestre d'Harmonie Junior. Cette prestation musicale, initiée par la Zone de Défense Ouest, s'inscrivait dans le cadre

de l'opération « Concert Unisson » qui, depuis 2009, a pour but de récolter des fonds au profit des blessés et des familles de militaires morts en service et d'entretenir le lien Armée/Nation. Un mécénat avait été ouvert auprès des entreprises locales et des associations du monde combattant. Pour sa part, la 137^e section a fait un don de 100 euros à la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air.

82 TARN-ET-GARONNE

Union Départementale

Une stèle de plus dédiée à la Médaille Militaire



Après avoir franchi toutes les étapes, du projet qui a germé dans la section à sa concrétisation, en passant par les autorisations et le financement, la stèle dédiée à la Médaille Militaire a enfin pu être inaugurée, a fortiori à une date on ne peut plus significative, le 22 janvier dernier, en écho au 22 janvier 1852, date, elle, de la création de notre décoration. Gageons que cet événement incitera nombre de communes alentour à lui destiner à leur tour une place de choix sur leur territoire.

85 VENDÉE

1383 – Saint-Gilles Croix-de-Vie

Gilbert Bonin et Claude Bernard décorés de la Médaille Militaire



Concédée par décret présidentiel du 3 novembre, nos camarades ont reçu leur décoration le 5 décembre des mains du général (2S) André Germain, à l'occasion de l'hommage rendu par la ville aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. La section leur renouvelle ses vives félicitations.

88 VOSGES

1724 – Haute Vallée de la Saône et Bains-les-Bains

Pierre Boussiron n'est plus

Notre camarade nous a quittés le 18 janvier dernier à l'âge de 92 ans. Il était né à Guimps (16) en 1926 et s'était engagé dans les troupes coloniales (3^e RIC de Rochefort) en 1946. Désigné pour l'Extrême-Orient, il avait débarqué à Saigon en novembre, et vécu, de poste en poste, une vie de fusilier voltigeur pendant 2 ans et 8 mois. Sa carrière ultra-marine ne s'était pas arrêtée là, puisqu'il avait également séjourné au Maroc, au Sénégal, à Madagascar et aux Antilles, gravissant tous les échelons jusqu'à celui d'adjudant-chef. Il avait quitté le service actif en 1977, après plus de 32 ans de service (45, en tenant compte des nombreuses campagnes). Président de la 1473^e section de Bains-les-Bains de 2002 jusqu'à sa fusion avec la 1724^e section de la Haute Vallée de la Saône il y a 2 ans, Pierre Boussiron a toujours manifesté une forte implication dans la sphère associative du monde combattant. Amitié, travail, générosité, honneur, modestie et fidélité, voici quelques unes des valeurs qui animaient notre camarade.

94 VAL-DE-MARNE

779 – Champigny-sur-Marne

Disparition de Marcel Védrine

Notre camarade s'en est allé le 23 novembre dernier à l'âge de 97 ans. Ses obsèques ont été célébrées le 29 au crématorium de Champigny, en présence de 7 drapeaux dont 3 à l'effigie de Médaille Militaire. C'est Pierre Pogeant, son fidèle ami, qui a prononcé l'éloge funèbre. Né en 1922 à Chalons, Marcel Védrine s'était engagé à 18 ans dans les Chasseurs Alpins et avait vécu les affres du second conflit mondial. Il aura souffert toute sa vie des séquelles d'une grave blessure au poulmon contractée au combat. Décoré de la Médaille Militaire à l'âge de 22 ans par le Maréchal de Lattre de Tassigny, il avait toujours manifesté une grande ferveur à l'égard de la sphère associative du monde combattant. Il était le dernier survivant des présidents de section ayant constitué en 1967 le tout premier bureau de l'UD 94 des médaillés militaires. Sa section et son drapeau ont été régulièrement présents dans tous les événements locaux et nationaux. Dans un autre registre, il organisait chaque année avec entrain un « Bal du mimosa » au profit des œuvres de la SNEMM. La section est attristée d'avoir perdu un homme de valeur. À sa famille et ses proches, elle renouvelle ses sincères condoléances.

974 LA REUNION

646 – La Réunion

Robert Vidot nous a quittés

Notre camarade s'est éteint le 31 décembre 2018 dans sa 92^e année. Engagé volontaire pour 5 ans au titre du 7^e BIC, il quitte La Réunion, son île natale, en juillet 1947 pour Marseille et rejoint son unité à Montauban. Désigné pour continuer ses services en Extrême-Orient, il embarque à Marseille en septembre 1948 à destination de Saigon. Affecté à la Compagnie Coloniale de Hanoï, et après deux prolongements de séjour, il regagne la métropole en octobre 1951. Son engagement se terminera à Casablanca, au sein du 6^e RTS. Lors de son séjour en Indochine, il obtient pour son dévouement, son ardeur et son sang-froid, trois citations, dont l'une à l'ordre du régiment décernée par le Général de Lattre de Tassigny avec attribution de la croix de Guerre des TOE, agrafe « étoile de bronze », ainsi que la croix du Combattant Volontaire avec barrette « Indochine ». Décoré de la Médaille Militaire en novembre 1988, il avait rejoint notre section en janvier 1991. Ses obsèques se sont déroulées en présence de délégations d'anciens combattants et médaillés militaires, ainsi que de plusieurs porte-drapeaux.

Pour des raisons d'espace, les comptes-rendus d'AG ne figurent plus dans la revue depuis plusieurs années. Ils sont consultables dans leur intégralité sur www.sneemm.fr, rubrique « La vie des structures ».

La Rédaction

UNE INITIATIVE INTÉRESSANTE

Accueil du caporal-chef de 1^e classe Hafid El Haddef et sa compagne Hanane sur la Côte d'Azur



Hafid et Hanane El Haddef accueillis par les membres de la 1^e section de Menton

Depuis 2014, l'Union Locale des Anciens Combattants du Mentonnais, avec la participation d'associations locales du monde combattant (dont les comités de la SMLH et de l'ONM, la section des médaillés militaires de Menton-Monaco, l'Association des Officiers de Réserve et Honoraires du Mentonnais, les Amicale des Anciens Marins Anciens Combattants et Amicale des Chasseurs Alpins) offre un séjour d'une semaine à un militaire blessé physiquement ou psychologiquement en OPEX. Cette initiative a pour but de cultiver le lien Armée/Nation



Accueil en mairie de Grasse

sous l'angle du soutien à l'égard des personnels et de marquer la solidarité existant entre toutes les générations du feu. Depuis 2015, les médaillés militaires des Alpes-Maritimes et de Monaco, avec l'Association Nationale des Femmes de Militaires de Nice, ont décidé d'offrir et de prolonger le séjour mentonnais. Ce fut d'abord trois jours, puis quatre jours, la 564^e section de Villefranche ayant rejoint l'opération en 2017. En 2018, une journée supplémentaire a été prise en charge par la SMLH locale. Quant au choix du couple bénéficiaire, il est né de la concertation des cellules d'aide aux blessés des armées de terre et de l'air, du



Le caporal-chef de 1^e classe Hafid El Haddef et sa compagne accueillis à Nice

Service de Santé des Armées et d'associations dont l'objet est d'apporter une assistance à ces militaires et à leurs familles. C'est donc dans ce contexte que le caporal-chef de 1^e classe Hafid El Haddef et Hanane, sa compagne, ont été accueillis en octobre dernier.

Aujourd'hui âgé de 38 ans, le jeune militaire a intégré le Régiment d'Infanterie de Chars de Marine en 1999 et participé à plusieurs opérations extérieures (2001 : Bosnie Herzégovine avec le SFOR (Force de stabilisation dans le cadre de l'OTAN) – 2003/2005 : Opération Licorne (Côte d'Ivoire) – 2008 : Opération Épervier (Tchad)). Muté en 2009 en Martinique, au 33^e Régiment d'Infanterie de Marine, il prendra part à deux opérations humanitaires (intervention suite au séisme survenu en Haïti en janvier



Dans les jardins du monastère de Cimez

2010 – Ramassage de cadavres à la suite du crash aérien de mai suivant au Surinam) et participera à un exercice naval au Mexique au cours duquel il sera victime d'un traumatisme crânien. Hafid El Haddef est pensionné à titre définitif à 40 %. Affecté en 2011 au 1^{er} Régiment de Hussards Parachutistes, il assurera encore plusieurs missions extérieures (2012 : Opération Licorne, de nouveau – 2013 : Opération Serval (Mali) – 2014 : Opération Barkhane (Tchad) – 2015 : Opération Barkhane (Niger)). Depuis son retour du Niger en 2015, il est en congé de longue durée pour maladie consécutivement à un stress post-traumatique aggravé par les deux opérations humanitaires de 2010 (interventions pour lesquelles les militaires ne sont pas préparés).

La 1^e section de Menton, présidée par Hervé Dellerba, la 564^e de Villefranche-sur-Mer – Beaulieu-sur-Mer – Saint-Jean-Cap-Ferrat, présidée par Jean-Pierre Zacher, l'UD 06 et Monaco, la 2/1394^e section

de Nice, présidées par Gérard Matelot, la 98^e de Grasse, présidée par Bernard Porre, se sont fait un devoir et un plaisir d'accompagner le jeune couple, extrêmement touchant, dans sa découverte d'une région particulièrement propice à l'insouciance et à la construction de souvenirs heureux.



À Saint-Jean-Cap-Ferrat

Nous remercions tous les donateurs pour leur générosité. La solidarité est le moteur de l'action de la SNEMM.
(Pour toutes questions, contacter Maryvonne SAYOS : 07 87 67 15 83 ou entraide@snemm.fr).

ENTRAIDE – DONS SECTIONS			
Dpt	N° de section	Nom	Montant
01	1136	MIRIBEL	500,00
03	203	MOULINS	100,00
	740	LAPALISSE	50,00
06	2/1394	NICE	900,00
08	130	SEDAN	150,00
	181	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	250,00
	305	GIVET	300,00
11	1061	CORBIÈRES ET MINERVOIS	1 000,00
	1448	SIGEAN-DURBAN	400,00
12	1496	MILLAU-SAINT-AFFRIQUE	100,00
13	267	TARASCON-ARLES	100,00
	423	SALON-DE-PROVENCE	200,00
	550	AUBAGNE	50,00
14	220	LISIEUX-TROUVILLE	200,00
17	600	ÎLE D'OLÉRON	200,00
	704	ÎLE DE RÉ	50,00
	803	SURGÈRES	50,00
18	512	VIERZON	60,00
	1181	COSNE-COURS-SUR-LOIRE	400,00
	1267	HENRICHEMONT	50,00
21	19	DIJON	200,00
22	165	PERROS-GUIREC	100,00
24	682	RIBÉRAC	1 000,00
	833	THIVIERS	200,00
	1408	MUSSIDAN-NEUVIC	500,00
	1789	NONTRON	100,00
27	1165	ANDELYS-ANDELLE-VEXIN	100,00
29	1792	SCAER-BANNALEC	100,00
30	6	NÎMES	500,00
	161	ALÈS	150,00
31	1643	SAINT-GAUDENS	100,00
	1705	MURET	1 000,00
33	1807	PESSAC	100,00
34	347	SÈTE	100,00
	1562	MÈZE	300,00
	1697	MAUGUIO	200,00
35	UD	ILLE-ET-VILAINE	101,40
	143/871	CÔTE D'ÉMERAUDE	100,00
	1101	DOL-DE-BRETAGNE	100,00
36	1116	CHABRIS	340,00
37	1819	JOUÉ-LES-TOURS	250,00
	1843	LOCHES-NOUÂTRE	400,00
	UD	INDRE-ET-LOIRE	500,00
38	64	VIENNE	300,00
40	UD 40	LES LANDES	130,82
44	195	PRESQU'ÎLE GUÉRANDAISE	125,00
49	362	SEGRÉ	50,00
50	428	VALOGNES	400,00

ENTRAIDE – DONS SECTIONS			
Dpt	N° de section	Nom	Montant
51	1687	FISMES	150,00
54	1234	CIREY-SUR-VEZOUZE	500,00
56	125	VANNES	200,00
	333	CANTON D'HENNEBONT	150,00
	884	PORT-LOUIS	200,00
	1150	COËTQUIDAN	250,00
57	243	SARREGUEMINES	300,00
58	153	NEVERS	200,00
59	286	CAMBRAI	300,00
	1297	ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES	64,00
60	136	COMPIÈGNE	400,00
	UD	OISE	150,00
62	162	ARRAS	1 000,00
65	1685	CANTON DE TRIE-SUR-BAÏSE	100,00
	700	LOURDES	100,00
66	1621	SAINT-CYPRIEN	274,00
	1668	CANET-EN-ROUSSILLON	500,00
	1676	RIVESALTES	60,00
	1712	THUIR	100,00
	1716	ARGELÈS-SUR-MER	300,00
	1784	LE BOULOU	100,00
67	1801	BAGES	200,00
	272	SÉLESTAT	100,00
	1702	ERSTEIN	300,00
72	76	LA FLÈCHE	500,00
	1796	COULAINES	70,00
75	UD	PARIS	1 000,00
77	611	LA FERTÉ-SOUS- JOUARRE	150,00
78	48	RAMBOUILLET	250,00
	UD	YVELINES	500,00
79	81	NIORT	300,00
	886	SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE	500,00
81	426	CASTRES	150,00
82	1209	CASTELSARRASIN	250,00
	1423	SAINT NICOLAS DE LA GRAVE	700,00
83	344	LA SEYNE-SUR-MER et SAINT-MANDRIER	800,00
	1722	CUERS	3 000,00
	1077	CARQUEIRANNE	100,00
85	402	LES SABLES D'OLONNE	100,00
	796	BEAUVOIR-SUR-MER	200,00
	UD	VENDÉE	211,13
86	616	CIVRAY	100,00
	1109	SAINT-JEAN-DE-SAUVES	250,00
93	868	LE BOURGET	500,00
97	1839	LE TAMPON ET SUD RÉUNION	500,00
TOTAL 28 786,35			

ENTRAIDE - DONIS INDIVIDUELS			
Dpt	Nom	Prénom	Montant
01	CHABANY	Jean	50,00
06	RICHARD	Monique	15,00
13	ALARCON	Roseline	30,00
	AUBERT	Michel	20,00
	BARTOLO	Michel	25,00
	BEDET	Jean	20,00
	BELIOGLOU	Olivier	50,00
	BERNELIN	Colette	25,00
	BIAGINI	Pierre	50,00
	BLANC	Joël	50,00
	BOYER	Alain	30,00
	CAVERZAGHI	Roger	40,00
	CHATRIE	Jacqueline	20,00
	CHEVRIER	M.	20,00
	COLIN	Bernard	20,00
	DUDIT	Colette	50,00
	EONNET	Bruno	30,00
	FLORES	Diegue	50,00
	FUENTES	Michel	50,00
	GAILLARD	Marie-Josée	30,00
	GERARD	Gisèle	25,00
	GIORGI	Jean-Pierre	25,00
	GONNELY	Jean-Marie	30,00
	GUSSE	Madeleine	15,00
	HAKENHOLZ	Richard	40,00
	HARTMANN	Josette	50,00
	JASINSKI	Lisiane	90,00
	JAUNET	Annie	25,00
	LAURENT	Bernard	50,00
	LE QUERRE	Marcel	40,00
	MIRALES	Annie	50,00
	MOREIRA	Manuel	30,00
	MOULINIE	Philippe	20,00
	MOUYEN	Anne	20,00
	PAYET	Odile	50,00
	PEBRE	André	50,00
	PERES	Michèle	20,00
	PINEL	Jean	20,00
	RIBAS	Yvette	30,00
	ROY	Pierre	50,00
	SERRANO	Isidore	15,00
	TOMEI	Alain	50,00
	TOURNIER	Paul	100,00
	TUMAYAN	Julien	30,00
	TUROWSKI	Jean	20,00
	VOISIN	Monique	10,00
17	GERVAIS	Jean	25,00
18	BONNIDAL	Franck	10,00
	CHALUMEAU	Roland	10,00

ENTRAIDE - DONIS INDIVIDUELS			
Dpt	Nom	Prénom	Montant
18	DUMONTET	Bernard	10,00
	EON	Camille	10,00
	MIGNY	Yvonne	10,00
	MILLAN	Léopoldo	10,00
	PATARY	Jean	10,00
	POUYET	Lucien	10,00
21	BRUSSON	Gabriel	30,00
29	TANNEAU	Louis	50,00
	BURDIN	Suzanne	100,00
30	BONARD	Éliane	75,00
	BRILLAT SAVARIN	Claude	25,00
	CUPILLARD	Emma	30,00
	FIEGEL	François	150,00
31	VARETTE	Gérard	31,00
	VERAT	Renotte	30,00
	VOCHELET	Arlette	100,00
33	BRANFAUX	Claude	100,00
38	MALTY	Marie-Monique	200,00
40	CENDRE	Marcelle	500,00
	GAJAC	Mme	100,00
	PEHAU	Jeanne	500,00
44	ASCENCIO	Georges	75,00
	DUCLOUX	Serge	100,00
	FLOUQUET	Raoul	31,00
	LÉPINE	Liliane	75,00
49	DAREZE	Marie-Thérèse	20,00
	RUIZ	Bernard	70,00
52	NERICH	Gérard	20,00
56	CHAQUIN	Claudette	150,00
57	BECUWE	Renée	16,00
	CHARBONNIER	Érica	10,00
	GEHRING	René	4,00
	GRZELCZYK	Jean	19,00
58	PESTOTNIK	Ernest	16,00
	ANDRIOT	Nicole	30,00
	BLONDEAU	Bernadette	20,00
	BOURDON	Madeleine	30,00
	BOURGAIN	Geneviève	30,00
	CAGNAT	Bernadette	15,00
	COLIN	Marie-Paule	50,00
	COSTE	Régine	30,00
	DAUGY	Jacqueline	25,00
	DESENNE	Solange	25,00
	DUMAS	Martine	30,00
	GAUJOUR	Martine	20,00
	ISAIA	Jeanne	20,00
	JARDET	Liliane	30,00
	MAIRE	Claude	30,00
	MARCHE	Gisèle	10,00

ENTRAIDE - DONNS INDIVIDUELS			
Dpt	Nom	Prénom	Montant
58	RICHET	Raymonde	20,00
	TRUCHOT	Marcelle	50,00
	ZIELINSKA	Andrée	10,00
59	BRUYANT-GHIENNE	Michel	100,00
62	DEBELLO	Antoine	100,00
64	BUREAU	Yves	78,00
	CURUTCHET	Michel	150,00
66	ALIX	Paulette	50,00
	DELAVAL	Paulette	500,00
	KAMPIYELO	Pierre	25,00
	MAZURIER	Jacqueline	50,00
	MENDOZA	Mercédès	30,00
	MORENO	Alberte	21,00
	FORTELE	Corinne	100,00
	AGUILERA	Jean	4,00
	BOUCHARD	Fernande	10,00
	BRUCE	François	60,00
	LAKENBRINK	Heinrich	44,00
	MATHIEU-GALLET	Édith	10,00
	NIOX-CHÂTEAU	Hélène	5,00
	SANCHEZ	Maria	5,00
74	DENAI	Jean	40,00
75	GARCIA	Avraam	600,00
	MERIEU	Saïd	100,00
	DONS CONGRÈS		350,00
76	BOUTRY	Jean-Yves	100,00
85	VILLAN	Jean-Claude	150,00
	BONIFACE	Paul	75,00
	CHIPEAUX	Sylvie	90,00
86	FLORENT	Jacqueline	10,00
87	ELIS	Christian	100,00
	MATHOT	André	70,00
92	COUTURAUD	Serge	350,00
94	BOURNIZEAU	Gisèle	40,00
TOTAL 8254,00			

DONS SECTIONS EN FAVEUR DES BLESSÉS			
Dpt	N° de section	Nom	Montant
40	184	MONT DE MARSAN	150,00
62	162	ARRAS	1 000,00
75	UD	PARIS	1 000,00
78	1183	PLAISIR-GRIGNON	350,00
TOTAL 2500,00			

DONS EN FAVEUR DE LA RÉSIDENCE DE HYÈRES (dons sections uniquement)			
Dpt	N° de section	Nom	Montant
78	UD	YVELYNES	500,00 €
82	1423	SAINT-NICOLAS-DE-LA-GRAVE	300,00 €
TOTAL 800,00			

DON INDIVIDUEL EN FAVEUR DES SINISTRÉS			
Dpt	N° de section	Nom	Montant
06	2/1394	NICE	200,00 €
TOTAL 200,00			

DONS SECTIONS EN FAVEUR DES SINISTRÉS			
Dpt	N° de section	Nom	Montant
62	162	ARRAS	1 000,00
TOTAL 1 000,00			

DONS INDIVIDUELS EN FAVEUR DES BLESSÉS			
Dpt	Nom	Prénom	Montant
01	HUGUET	Claudia	15,00
	LÉGER	Jean-Claude	50,00
	FOUR	Albert	30,00
	LAGOUTTE	Christian	30,00
03	POULET	Gilbert	20,00
	CHABRY	Bernard	100,00
	VIERGE	Marcel	100,00
06	ENARD	Jean	100,00
	MATELOT	Gérard	200,00
11	ÉTIENNE	Georges	30,00
13	HORNIK	Jaromir	250,00
25	DUPONT	Bernard	150,00
27	CHÉREL	Jean	50,00
29	WINKLER	Heinz	150,00
30	DAUSSE	André	50,00
	FARRUGIA	Lydie	50,00
	GEOFFRAY	Maurice	100,00
34	FALCOU	Claude	200,00
37	RAYMOND	Mathieu	10,00
40	DUSSEING	Marcel	50,00
	BUSEYNE	Jean-Luc	100,00
44	MATHEY	Louis	100,00
47	VERDES	Pierre	100,00
47	LABARTHE	Michel	20,00

DONS INDIVIDUELS EN FAVEUR DES BLESSÉS			
Dpt	Nom	Prénom	Montant
48	ROULETTE	Urbain	100,00
50	TELLIER	Anne-Marie	50,00
52	ANDRIOT	Bernard	50,00
57	MENGEL	Gilles	20,00
59	BRUYANT	Michel	100,00
	DUROYON	Denis	100,00
60	REMY	Pascal	60,00
62	DEBONNE	René	30,00
63	BIROT	Jacques	50,00
64	CORNIL	Anne-Marie	100,00
	DUREN	Martine	50,00
	CESCAU	Chantal	50,00
	TISSERAND	Monique	30,00
	COUMENGES		10,00
	CHIAROTTO	Pierre	20,00
	DUMERCQ	Marie-Thérèse	100,00
	FABRE	Roger	100,00
	LESIEUR	Jean-Claude	20,00
65	LARRIBERE	Serge	50,00
66	DEROME	Marceau	30,00

DONS INDIVIDUELS EN FAVEUR DES BLESSÉS			
Dpt	Nom	Prénom	Montant
66	BOULANGE	Jean-François	20,00
67	OSVALD	Mathilde	50,00
	LEROY	Roger	50,00
69	DARIUS	Édouard	50,00
	LOUIS	Robert	50,00
	GRISOLET	Jacques	50,00
75	LE MOUAL	André	50,00
	ANDRÉ-FLEURY	Geneviève	30,00
	MIGNARD	Alexis	20,00
83	BRIELLE	Pierre	50,00
	BEURTON	Michelle	150,00
84	BRIOUT	Bernard	40,00
91	PERALTA	Henri	50,00
	BRAUX	Adrien	60,00
92	LE CAM	Michel	30,00
93	TENDRON EDELINE	Claudine	15,00
	FOURNERIE	Éric	20,00
97	RIVIÈRE	David	100,00
	TARAUD	Camille	50,00
TOTAL			4 110,00

Budget prévisionnel 2019 du Siège

Ci-après le budget prévisionnel 2019 du Siège proposé par Edmond Dominati, trésorier général, lors du Conseil d'administration de février dernier et approuvé par ses membres. (Retrouvez ce budget détaillé sur www.snemm.fr, rubrique "Le trésorier général communique").

■ Produits (classe 7)

707 – Vente de marchandises, de produits fabriqués	61 500 €
706 – Prestations de service	112 800 €
741 – Subvention d'exploitation	21 200 €
730 – Dons	148 620 €
7581 – Cotisations	621 000 €
7585 – Legs et donations	89 000 €
758 – Autres produits de gestion courante	20 €
791 – Reprises sur provisions et amortissements	900 €
768 – Intérêts et produits financiers	2 €
778 – Produits exceptionnels	500 €
TOTAL	1 055 542 €

■ Charges (classe 6)

607 – Achats	36 500 €
603 – Variation de stock	7 000 €
606 – Autres achats et charges externes	324 193 €
631 – Impôts et taxes	83 515 €
641 – Rémunération du personnel	290 900 €
645 – Charges sociales	124 520 €
681 – Dotation aux amortissements	28 700 €
651 – Autres charges	130 314 €
671 – Charges exceptionnelles	28 500 €
695 – Impôts sur les sociétés	1 400 €
TOTAL	1 055 542 €

■ PRODUITS DE FONCTIONNEMENT : +1 055 542 € ■ CHARGES DE FONCTIONNEMENT : -1 055 542 €

■ EXCÉDENT / DÉFICIT : 0 €



SECTION N° de

BULLETIN D'ADHÉSION

(Après avoir complété votre bulletin, merci de le remettre au Président de votre section)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : effectifs@snemm.fr

ARMÉE D'ORIGINE

(Cocher la case correspondante)

Terre ☐ Air ☐
Mer ☐ Gendarmerie ☐

Mme/M. : Nom

Prénom(s)

Né(e) le à

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone

Adresse électronique@.....

Ancien combattant ☐ Oui ☐ Non

N° carte AC..... Date délivrance

CATÉGORIES DE MEMBRES ET COTISATIONS ANNUELLES

☐ **MEMBRE TITULAIRE** 25,00€
Médaille militaire par décret n° du

☐ **MEMBRE ASSOCIÉ** 25,00€

☐ **DAME D'ENTRAIDE** 10,00€

☐ **ABONNEMENT ANNUEL REVUE** 6,00€

☐ Dame d'entraide veuve de Médaille militaire
(Revue adressée gratuitement)

Fait à

Le

SERVICE DES EFFECTIFS
Tél. : 01 45 22 84 46
effectifs@snemm.fr

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ENTRAIDE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE

Approuvée le 29 mai 2009 sous le n° IOCA 0812574A. Reconnue d'Utilité Publique (décret du 20 décembre 1922). Affiliée à la Fédération Nationale André Maginot GR 113.

SIÈGE SOCIAL
36, rue de la Bienfaisance
75008 PARIS
Tél. : 01 45 22 84 46
Fax : 01 45 22 00 39
N° siret : 342 006 491 00019

Signature de l'adhérent

ORGANISATION DU SIÈGE

Bureau national

Présidente générale : Maryvonne Sayos

1^{er} Vice-président : Roland Marcant

Secrétaire général : Louis Lauseig

Trésorier général : Edmond Dominati

CONTACTS

Direction : 01 45 22 68 12

direction@snemm.fr

Secrétariat général : 06 14 11 33 61

secretariat.general@snemm.fr

Vie des structures : 06 42 62 61 48

sg@snemm.fr

Trésorerie générale : 06 43 92 41 62

tresorerie.generale@snemm.fr

Chef comptable : 01 45 22 84 47

chef.comptable@snemm.fr

Comptabilité / Structures :

compta-structures@snemm.fr

Effectifs (adhésions, abonnements, changements d'adresse, mutations, radiations) : **01 45 22 84 46**

responsable.effectifs@snemm.fr

effectifs@snemm.fr

Entraide : 07 87 67 15 83

entraide@snemm.fr

Chancellerie : 06 89 36 82 44

chancellerie@snemm.fr

Récompenses : 06 33 28 45 75

recompenses@snemm.fr

Revue (conception-réalisation) : **01 45 22 84 50**

revue@snemm.fr

Communication : 07 89 03 55 31

communication@snemm.fr

Articles « Vie des structures » :

articlesviedesstructures@snemm.fr

Site internet : 07 89 03 55 31

site.internet@snemm.fr

Boutique : 01 45 22 98 17

boutique@snemm.fr

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Nous sommes heureux de vous compter parmi nos abonnés à la revue « La Médaille Militaire » et/ou à notre site internet www.snemm.fr. Afin d'être en conformité avec la nouvelle réglementation sur la protection des données applicable depuis le 25 mai 2018 (RGPD), il convient de nous assurer à nouveau de votre consentement à recevoir nos parutions et nos actualités. Ainsi, nous tenons à vous informer que vos données personnelles sont enregistrées dans un fichier privé et sécurisé, exclusivement destiné à la diffusion de « La Médaille Militaire » et la communication. Le responsable de leur traitement est la Directrice de la publication. Si vous souhaitez continuer à les recevoir, aucune démarche n'est à entreprendre. Si vous souhaitez vous désabonner ou exercer votre droit d'accès au détail de vos données, à leur rectification ou à leur effacement, vous pouvez le faire à tout moment par email à : effectifs@snemm.fr ou par téléphone au 01 45 22 84 46

NOTRE BOUTIQUE

Médaille Militaire pendante

Fixation par
2 épingles dorées
Prix unitaire : 37,80 €



Médaille « Vauban »

Prix unitaire : 22 €



Médaille « SNEMM »

Prix unitaire : 29 €



NOUVEAU!

Parapluie

Prix unitaire : 17 €



Insigne de porte-drapeau

(Existe aussi avec mention
10 ans, 20 ans et 30 ans)

Prix unitaire : 13 €



Album illustré « L'épopée de la Médaille Militaire »

Prix unitaire : 16 €

+ Frais de port :
de 1 à 4 exemplaires 4 €
de 5 à 10 exemplaires 10 €
Au-delà de 10 exemplaires,
nous consulter



NOUVEAU!

Coffret finition nickel brillant

Intérieur velours,
couvercle estampé
en relief finition vieil argent
(diam. 8 cm /
hauteur 2,5 cm)

Prix unitaire : 35 €

Retrouvez
d'autres articles sur :
www.sneмм.fr
Rubrique « **Boutique** »

Ces articles sont disponibles au Siège
36 rue de la Bienfaisance, 75008 Paris
(Métro Saint-Augustin ou Miromesnil).

**Attention : les règlements par
CB ne sont pas acceptés pour
les articles pris sur place.**

Si vous ne pouvez vous déplacer, il vous suffit de
rédiger votre commande sur papier libre, sans
omettre d'y joindre votre règlement par chèque
libellé à l'ordre de la SNEMM.

Nos prix s'entendent frais de port inclus. Toutefois,
si vous souhaitez un envoi sécurisé, merci d'ajouter
6 € au montant de votre commande. (Voir ci-dessus
tarification particulière concernant l'album illustré).

SNEMM-BOUTIQUE : 01 45 22 98 17

MILITAIRE & FILS

MILITAIRE & MÈRE

**Tout le monde
compte sur vous
Vous pouvez
compter sur nous**

SANTÉ • PRÉVOYANCE • PRÉVENTION
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La différence Unéo

Protection
spécifique

Aides
indispensables

Services
exclusifs

Prix
justes

MILITAIRE & SŒUR

MILITAIRE & PÈRE

Unéo, MG Pet & GMF
sont membres d'
UNEOPOLE
la communauté
sécurité défense

Unéo, la mutuelle des
FORCES ARMÉES
RÉFÉRENCÉE MINISTÈRE DES ARMÉES
TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES



Découvrez la différence Unéo sur groupe-uneo.fr et au 0970 809 000 (appel non surtaxé)

Votre force mutuelle